

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



UNE FORME D'ASSERVISSEMENT

Quelque 25.000 cultivateurs sont les débiteurs de l'Office du Crédit Agricole du Québec. C'est donc environ 25.000 cultivateurs qui ne sont pas libres, comme les autres propriétaires, de disposer de leurs terres, qu'ils ne peuvent ni donner, ni vendre, ni transporter à qui que ce soit, même à leurs enfants, sans en obtenir la permission et l'autorisation expresse de l'Office créancier, après accomplissement de fastidieuses et coûteuses formalités. La nécessité de l'intervention approuvée de l'Office est la source d'irritation et de multiples retards, qui peuvent aller selon les circonstances jusqu'à deux, trois ou quatre mois, et la cause de décisions qui peuvent, comme cela est déjà arrivé à notre connaissance, même violenter la volonté des contractants. S'il y avait une enquête à ce sujet, je serais en état, par des faits dont j'ai été personnellement témoin, de faire la preuve de mes affirmations.

Lorsque des clients de l'Office du Crédit Agricole s'amènent chez le notaire, soit pour donner, soit pour vendre, échanger « ou autrement aliéner » leurs propriétés, — il en est qui parlent de très loin et qui voyagent dans les pires chemins de l'hiver ou du printemps —, c'est pour apprendre, à leur extrême déception, qu'il ne leur est point possible de faire leur contrat, ne serait-ce que pour céder six pouces de terrain; qu'il faudra s'en retourner et revenir, qu'il y a des réponses à faire par écrit à un long questionnaire, maints « papiers » à se procurer et à produire, une autorisation à obtenir de l'Office avec intervention de ce dernier dans l'acte, et au surplus de substantiels frais légaux à payer par suite de toutes ces formalités.

Si l'emprunteur vient à mourir, surtout ab intestat, sa veuve et ses héritiers n'ont pas seulement à subir les tracasseries et déboursés considérables occasionnés par tout règlement légal de succession, mais encore il voit leur situation s'aggraver et se compliquer davantage par l'obligation d'avoir à faire intervenir l'Office dans un prolongement des procédures.

Dès les débuts de l'Office du Crédit Agricole du Québec, les notaires de notre district de Rimouski ont vivement dénoncé ce privilège exorbitant et vexatoire qui lui est accordé par la Législature et qui s'exprime en toutes lettres comme une condition sine qua non dans les contrats de prêt. Et cette opposition, les notaires de notre district l'ont manifestée en termes énergiques plus d'une fois et à l'unanimité. Chose étrange, l'Office du Québec, en imposant sa prohibition d'aliéner, se montre à cet égard plus exigeant et plus draconien pour nos cultivateurs que le Prêt Agricole Canadien, institution fédérale faisant ses prêts dans tout le Canada.

Inutile d'ajouter que la prohibition du droit d'aliéner, qui constitue pour les cultivateurs débiteurs de l'Office provincial un véritable asservissement à l'Etat, va multiplier de plus en plus le nombre des « victimes », les emprunteurs en vieillissant devenant contraints d'abandonner ou céder leurs fermes à des successeurs plus jeunes. N'oublions pas qu'ils sont environ 25.000 et que la plupart en ont encore pour plus de 30 ans à demeurer tributaires de l'Office.

E. C.

GIBIERS D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

Le Canada a eu depuis toujours la réputation d'être le paradis des chasseurs, et non sans raison. Il est vrai qu'il a perdu beaucoup depuis quelques années de la richesse qui lui a fait cette réputation. A ce propos, on a remarqué que les dépouilles de nos animaux à fourrure n'ont pas toujours eu la valeur, celle en particulier de certains gibiers, qu'elles ont acquise de nos jours.

Un missionnaire, le Père Antoine Silvy, qui, dans les dernières années du 17^e siècle, avait parcouru tout le nord de la province de Québec, desservi les missions autochtones, habité Tadoussac, fréquenté la région du lac Saint-Jean, visité les profondeurs du Labrador et fait partie de deux expéditions à la Baie d'Hudson, s'exprimait ainsi vers l'année 1709 sur les richesses cynégétiques de notre pays :

« Si les bois sont pleins d'insectes, on y trouve aussi plusieurs sortes dont les peaux font le principal commerce de ce pays ». Et le missionnaire énumérait les principaux gibiers dont on faisait la chasse en hiver dans nos forêts.

« On trouve aussi dans ces bois, ajoutait-il, d'autres animaux dont les peaux n'ont aucun débit; parmi eux le porc-épic, la bête puante, l'écureuil et la belette blanche. »

Aujourd'hui, la peau de ces petits gibiers est fort prisée sur nos marchés à fourrure. Dans une autre relation, le même missionnaire aborde encore le même sujet qui lui paraît évidemment d'un intérêt capital. Il passe en revue toutes les sortes de gibiers sédentaires, comme le lièvre et la perdrix; le gibier passager comme la perdrix blanche et la tourterelle; puis le gibier de rivière ou de mer, outardes, oies, bernaches, canards, sarcelles, becasses et bécassines, râbles, pluviers, etc.

Bref, ce tableau tracé il y a plus de deux cents ans pourrait, compte tenu des circonstances, s'appliquer à notre époque. Malgré les massacres dont on s'est plaint de tout temps, nos richesses cynégétiques ne paraissent pas du tout compromises, et la province de Québec est toujours le pays recherché des chasseurs et des pêcheurs, encore que notre gibier de toutes familles ait sensiblement diminué. Mais encore une fois, les fourrures ont pour ainsi dire évolué. Des peaux que l'on estimait, au temps du Père Silvy, de peu de valeur, comme celles de l'écureuil, de la belette et du lapin, entrent aujourd'hui largement dans la confection des toilettes de ces dames et ont pris une importance qu'on ne leur connaissait pas, il y a même un quart de siècle.

Dans le même ordre d'idées, bien des oiseaux que mentionne le Père Silvy ont disparu, tels la tourterelle ou la tourte, disparition qu'on attribue à une chasse désordonnée. La tourte était pourtant un gibier de grande valeur au point de vue alimentaire. Du nom de cet oiseau vient le mot « tourtière », mets bien connu et fort apprécié des Canadiens, comme on le sait, et qui était fait autrefois de la chair de la tourte.

Quant au gibier de mer et de grève, qui se compose de tous les oiseaux palmipèdes et échassiers qui viennent nicher, le printemps, sur la lisière du littoral et sur certaines îles du fleuve et du golfe Saint-Laurent, il est, croyons-nous, aussi abondant qu'à l'époque du Père Silvy, mais il est heureux que, de ce côté, on ait passé de sévères règlements de conservation et décrété des réserves, car plusieurs espèces de ces oiseaux eussent subi le sort de la regrettable tourte.

LAURENTIN

DEPART DU R. P. JEAN-LOUIS PELOQUIN POUR L'AFRIQUE

Ancien élève du Séminaire de Rimouski. — Fils du Dr J.-B. Péloquin, autrefois de La Pointe-au-Père.

Le Rév. Père Jean-Louis Péloquin, des Pères Blancs d'Afrique, fils de M. le Dr et Mme J.-B. Péloquin, de Giffard près Québec, autrefois de Pointe-au-Père, est parti pour l'Afrique il y a quelques semaines. Il quittait New-York, avec cinq confrères, le 14 septembre, en route pour sa mission à Fort Jameson, vers le cen-

tre de l'Afrique, où il exercera son apostolat chez les Noirs, dans la brousse, pendant dix à douze ans. Le Rév. Père Péloquin est un ancien élève de l'université de Bathurst et du Séminaire de Rimouski. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans son lointain apostolat.

Candidatures

On croit que le choix de candidats libéraux dimanche à Rimouski et lundi à New-Carlisle ne sera pas fait en vue d'élections complémentaires mais qu'il sera en vue de la prochaine élection générale.

MUSEES SCOLAIRES

Des officiers de l'Agriculture et de l'Instruction Publique ont naguère tenté d'organiser dans certains comtés de la province, en attendant qu'on le fasse partout, des musées scolaires. Nous ne savons pas présentement jusqu'où on s'est rendu dans cette initiative. Aurait-on abandonné le projet. Ce serait dommage.

Par ce que nous avons connu alors de l'organisation, nous avons raison de croire que l'oeuvre eût été fort utile non seulement aux élèves des écoles rurales mais aussi aux parents qui auraient visité ces petits musées. On devait conserver là tous les spécimens de nos grains et de nos graines, des herbières aussi complètes que possible de nos plantes et de nos fleurs des champs; aussi, dans des bocaux spéciaux, toutes les sortes de terre de notre province. On avait l'intention de placer et de conserver dans ces musées des miniatures de tous les instruments aratoires actuellement en usage sur les fermes bas-canadiennes, de manière qu'en puissent être expliqués aux élèves l'usage et le fonctionnement.

Il ne faut pas oublier que c'est à l'école rurale que doit se former le cultivateur moderne et progressif. L'enfant du cultivateur apprendra les choses de la terre surtout par les yeux, par l'image et la démonstration, grâce aux leçons de choses pratiques qu'il recevra à l'école. On peut donc concevoir sans le moindre effort l'utilité de ces musées qui donneraient toutes ces leçons de choses.

Le musée scolaire irait assurément bien avec le musée rural dont on compte déjà chez nous quelques exemples mais que l'on devrait tendre à généraliser davantage. Il nous a été donné de visiter, un jour, l'un de ces musées ruraux. C'était tout simplement une collection de vieilles choses de campagne: meubles anciens, instruments champêtres d'autrefois, vieux bibelots, solides tissus, etc. Malgré tant de choses vêtues, c'était frais, attrayant et joli. Nous pourrions même dire que c'était riche.

Car toutes ces vieilles choses ont maintenant une valeur incontestable. La preuve, c'est que maints touristes américains qui ont des tendances à collectionner, ont commencé, depuis quelques années, à raffer dans nos campagnes tout ce qu'ils pouvaient trouver d'ancien, sous toutes les formes et sous toutes les dénominations. Pour eux, ce sont là des nouveautés. Chez nos gens, malheureusement, l'on croit encore que ces vieilles choses ne sont bonnes qu'à servir de bois de chauffage ou à dormir dans la poussière des greniers.

Et ces bonnes gens restent toutes éberluées quand, un jour, un collectionneur vient leur offrir, par exemple, pour un vieux rouet qui date de cent ans et plus, une somme de dix à quinze dollars. Aucune hésitation alors. Quelle belle transaction! Et le bon vieux rouet de l'arrière grand-mère prend le chemin d'un point quelconque des Etats-Unis; et l'on empêche avec satisfaction le billet de banque qui servira, le lendemain peut-être, à réparer l'automobile que l'ainé vient de s'acheter.

Probablement que dans cinq ans, peut-être l'année prochaine, un riche antiquaire signera un chèque de plusieurs centaines de dollars pour le vieux rouet qu'un heureux collectionneur a payé dix dollars.

Si l'on a abandonné le projet d'établir ces musées scolaires, il serait à souhaiter qu'on le reprît le plus tôt possible.

Henry DESCHAMPS.

ANTICIPATION

Pour permettre à l'un de nos compagnons de travail d'arriver à temps... à la cérémonie de son mariage, nous anticipons de quelque 36 heures la publication de notre journal, cette semaine, ce qui nous force à limiter le nombre de nos pages et, par là, la matière qui doit avec les annonces y trouver place. Il n'y a dans notre boutique que des hommes strictement essentiels. L'absence d'un seul suffit à rendre inopérants presque tous les autres, à cause de l'interdépendance, c'est pourquoi lorsque notre camarade nous quittera, jeudi avant-midi, il faudra que, coûte que coûte, notre journal soit terminé. A notre ami Lachance et à sa future, nos meilleurs vœux.

Les Petites Choses de la Petite Histoire

L'industriel Jean Talon

L'intendant Jean Talon, à qui la Nouvelle-France dut la plupart des initiatives fructueuses dans le domaine de l'industrie et de l'agriculture, implanta la culture du lin au Canada. Cette initiative, avec l'élevage des moutons et l'organisation des tanneries, permit à l'intendant de déclarer: « J'ai de quoi me vêtir des pieds à la tête ». La culture du lin prit une expansion considérable et rapide. En 1719, on en produisit pour 50.000 livres; en 1734, pour 92.246 livres. Le déclin de la colonie n'affecta pas sensiblement cette culture puisqu'on en produisait 120.000 quintaux.

Le "Mont Dugas"

Sait-on ce qu'est ce mont et où il est situé?... A Québec même. C'est le Cap Diamant tout simplement. Champlain appela ainsi le cap où se trouve la Citadelle. On conjecture que ce nom fut donné en l'honneur de Pierre Du Guas, sieur de Monts, lieutenant général du Roi en la Nouvelle-France en 1603. Champlain et de Monts étaient amis très intimes.

Un art chez les sauvages

La manière dont les sauvages se peignaient les changeait tellement qu'un missionnaire qui donnait un présent à chaque père de famille le donna cinq fois au même individu avant de pouvoir le reconnaître, parce que cinq fois il avait changé sa toilette si habilement qu'il paraissait chaque fois un autre homme.

Comme quelqu'un accusait ce sauvage et que le missionnaire n'y pouvait croire, celui-ci lui dit: « Avoue-moi franchement si ce que l'on dit de toi est vrai et je te donnerai une part de plus ». Le sauvage avoua sa ruse et reçut la part promise.

Le parrain de Cartier

Le parrain de Jacques Cartier se nommait Guillaume Maingand. Cependant, l'on ignore la date exacte de la naissance du découvreur du Canada. Il naquit en 1491 mais on ne sait à quelle date, que l'on place entre le 6 juin et le 23 décembre. Cartier mourut, le 1er septembre 1557. Il était âgé de 66 ans.

Pauvre Etienne Brulé

Le Frère Gabriel Sagard raconte qu'Etienne Brulé, le vaillant et héroïque coureur de bois, s'étant un jour trouvé en péril de mort, avait récité son « Benedicite »... comme acte de contrition. C'était la seule prière dont il se souvenait. Samuel de Champlain ne tenait pas Brulé en très haute estime, dit-on.

Pas si naïfs!

Les sauvages ne se laissent pas duper facilement par les Européens et, en général, croyaient assez peu à leurs beaux discours. A nos coureurs de bois qui vantaient la France en termes hyperboliques, les Hurons et, comme eux, les Iroquois, répondaient: « Ton pays ne doit pas être aussi beau que tu le dis, autrement tu ne viendrais pas vivre chez nous. »

LETRE DE LONDRES

par Glanville CAREW
(British United Press)

Nos femmes sont actuellement sur un pied de guerre. Elles veulent absolument obtenir leurs « droits » et à cette fin elles demandent au parlement, le plus tôt possible, la disparition de toutes les injustices, tyrannies et inégalités dont elles souffrent de la part des hommes.

Elles se proposent d'exercer une grande pression au sein et à l'extérieur de la Chambre des communes et faire annuler immédiatement quelque 38 lois du parlement qu'elles jugent injustes à leur égard. Pour appuyer cette campagne un livre sera bientôt publié afin d'exposer en détail leurs revendications et les ajustements qu'elles exigent. Elles ne veulent plus rester en état de tutelle; elles réclament leur propre bill des Droits de la femme.

On ne sait pas encore exactement de quelles lois elles se plaignent particulièrement. On croit cependant comprendre qu'un nombre de ces lois elles comprennent la Magna Charta. Il reste en réalité peu de choses de la Grande Charte dont elles puissent se plaindre. Le fait qui les irrite est sans doute que l'on n'aurait pas admis en 1916, alors que les barons ont poussé le roi Jean à accorder la charte, que les femmes aient quelque droit.

Incidentement il convient de souligner que les barons de 1916 n'étaient pas des barons tels qu'en 1943. Le mot ne servait alors qu'à désigner des hommes libres. A cette époque très peu d'hommes, et aucune femme, n'étaient vraiment libres aux yeux de la loi. Les barons ne paraissent qu'au nom de leur classe et il n'aurait donc pas pu être question de femmes.

Comme personne n'est devenu libre à cause de la Grande Charte, il est peu probable que les femmes demandent d'annuler ce qui en reste encore.

Il serait cependant oiseux de nier qu'un grand nombre de nos lois contiennent des injustices et des inégalités envers les femmes. Au point de vue de la loi, les femmes célibataires dans notre pays ne souffrent d'aucune restriction. Elles peuvent faire tout ce qui est permis aux hommes. Elles sont maîtresses de leur propre vie. Si elles subissent certains inconvénients, ils sont attribuables aux coutumes et non pas à la loi.

La situation des femmes mariées est cependant tout à fait différente et les restrictions à leur égard remontent dans les profondeurs de notre histoire ancienne.

Le système féodal repose sur les hommes seulement, car les hommes seuls pouvaient défendre le pays. Les femmes ne comptent que comme mères des hommes. Par le mariage, un homme libre acquiesce tous les biens et les dettes de sa femme. Avec le mariage, la femme cessait pratiquement d'être une personne légale. A cette époque, et longtemps après, le mari et la femme n'étaient qu'un, mais c'était le mari qui était l'entité légale.

Les années et les siècles ont passé depuis. Par la force de leur caractère, les femmes ont affirmé des droits sur elles-mêmes et sur leurs biens. Un autre siècle de lente évolution sociale a passé et nous avons eu la Loi sur les propriétés des femmes mariées. Je n'ai pas le texte de la loi en main mais je crois qu'elle a été mise en vigueur en 1882. Plusieurs amendements ont suivi la loi originale et aujourd'hui la femme mariée est maîtresse de ses biens et elle peut s'en servir à sa guise.

Les années ont continué à s'écouler et les femmes « émancipées » ont réclamé au nom de leurs sœurs qui pour la plupart étaient indifférentes, le droit de vote pour les femmes, avec le droit d'être élues au parlement. Pour appuyer leurs revendications, elles ont décidé d'allumer des incendies à des édifices publics, elles ont incendié des courriers, elles ont tenté d'enlever des adversaires de leurs projets, elles ont attaqué violemment certains politiciens, elles ont envahi la Chambre des communes; quelques-unes d'entre elles ont fait de la prison pour avoir nui à la paix et là elles ont fait la grève de la faim.

Elles ont finalement obtenu le droit de vote, peut-être pas à cause de ces événements, mais à la suite de ces démarches. En 1918, elles ont obtenu une certaine franchise et, en 1929, l'égalité de suffrage avec les hommes.

Pendant que ces choses se passaient, les droits des femmes sem-

UN DES NOTRES AUX INDES



Les nombreux amis du « Flight Sergeant » Sylvio Hudon, un ancien de Rimouski, bien connu dans notre région, apprendront avec plaisir sa récente promotion, quelque part aux Indes. Ce jeune aviateur, qui fait honneur à son pays et qui a son actif plusieurs bombardements au-dessus de la France et de l'Allemagne, a reçu dernièrement sa commission d'officier. Il a dû obtenir cette promotion en se sacrifiant pour sauver ses compagnons, alors que, manquant d'essence, leur bombardier fut forcé d'atterrir en plein désert. Muni de sa boussole, Sylvio parcourut à pied, dans le sable chaud du désert, 15 milles pour aller chercher du secours à l'aérodrome le plus rapproché. Mais un incident bien drôle lui arriva le soir. Etant arrivé, fatigué à mort, dans un village indigène, on lui offrit à boire et à manger et un tapis de paille pour dormir. Pendant que notre ami est couché, les indigènes se couchent tous, autour de lui, après avoir allumé un feu, non loin. A un moment donné, ils se lèvent et se mettent à jouer du tambour et tam-tam. Notre Sylvio se demande: « Vont-ils me faire rôti, maintenant? » Mais non, ils n'étaient pas si barbares, ces indigènes. Le lendemain, ils lui prêtent un âne pour aller avertir le commandant afin que celui-ci puisse secourir les aviateurs, en plein désert... En effet, ces derniers étaient encore là où Sylvio les avait laissés la veille. Félicitations et bravo! Dans l'une des photographies ci-dessus, Sylvio Hudon est posé en compagnie d'un Maharajah des Indes, un multimillionnaire; le fort où ils sont a été entièrement construit dans la pierre. Dans l'autre photo, ce sont les quatre aviateurs faisant partie de l'équipage. On voit la tourelle du bombardier dans laquelle Sylvio Hudon se tient pour mitrailler. Sylvio est le fils de Mme Zénon Gagnon, qui demeure maintenant à Arvida avec sa famille, le frère de Mlle Fernande Hudon, du bureau de poste de Rimouski, et de M. Jean-Marie Hudon, de notre ville.

QUATRE DE NOS GARS EN ANGLETERRE



Ce sont, de gauche à droite: Maurice Brillant, fils de Horace Brillant, Lucien Chouinard, fils de Octave Chouinard, J.-M. Lepage, fils de Oscar Lepage, et Clovis Duchesne, fils de Alphonse Duchesne, tous de Rimouski.

blaient devenir des inconvénients pour les hommes. Les femmes obtenaient les mêmes droits que les hommes, mais non pas les mêmes obligations.

Aujourd'hui toutes les professions sont ouvertes à la femme, mais seulement une poignée de femmes y ont brillé. Au point de vue politique, les femmes n'ont élu que neuf représentantes au parlement lors des dernières élections bien que le nombre d'élec-

trices ait été plus élevé que celui des électeurs.

Quelles que soient les démarches que fassent ces dames, il est certain qu'il existera toujours des inégalités dans la loi. Le seul remède efficace qu'elles pourraient prendre serait d'envoyer des déléguées auprès de dame Nature pour lui demander de faire en sorte qu'il n'y ait plus qu'un seul sexe sous une même bannière.

Dr SAP.

Les Auteurs Agricoles du Comité National des Finances de Guerre



La classe agricole sera désormais représentée au Comité national des finances de guerre par un sous-comité spécial formé de dix cultivateurs choisis ça et là dans la Province. Ce sont, de gauche à droite, MM. Lucien Meunier, de Saint-Charles-sur-Richelieu; Jules Montour, de Trois-Rivières; Oscar Laurin, de Saint-Hermas; Pierre Tellier, de Sainte-Elizabeth-de-Joliette; Omer Deslauriers, de Grinby; Alexandre Roy, de Saint-Pierre-de-Montmagny; Philippe Bouchard, de Luceville; Ludger Bouchard, de Chambord; Irven A. Watt, de Châteauguay-Bassin; Edmour Daoust, de Beauharnois.

CONGRES DE COOPERATION A GASPÉ, VENDREDI PROCHAIN

Sous la présidence de S. Exc. Mgr François-Xavier Ross, évêque de Gaspé, sera tenu, le vendredi 15 octobre, au séminaire de Gaspé, le cinquième congrès coopératif gaspésien.

Des hautes personnalités religieuses et civiles, des sociologues éminents et des agronomes ont accepté d'assister à cet important congrès, dont le thème sera: « L'Education coopérative ». Les congressistes assisteront, au cours de cette journée, à l'inventaire de tout ce qui a été fait en éducation coopérative en Gaspésie, puis ils étudieront surtout les moyens d'éducation des adultes et les organismes d'éducation susceptibles d'être utilisés dans l'avenir. On attend les meilleurs résultats de cette étude en commun d'un problème coopératif de grande importance pour toute la Gaspésie.

Voici le programme officiel de ces assises:

AVANT-MIDI
8 h. 30. — Messe spéciale pour les congressistes, au séminaire, célébrée par M. l'abbé J.-N. Ahier, curé de New-Port. — Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé A. Bujold, curé de Cap-aux-Os.

9 h. 30. — Première séance. — La situation de l'éducation coopérative en Gaspésie. Le chef de discussion sera M. l'abbé G. Guité, directeur des œuvres sociales.

Rapporteurs:
1. — Dans les Caisses Populaires. M. Georges Day, propagandiste des C. P. Desjardins.
2. — Dans les syndicats de pêcheurs: M. Alexandre Boudreau, sec.-général des P.-Unis de Québec.

3. — Dans les coopératives agricoles: M. J.-Ernest Dubé, agronome régional.

4. — Dans les syndicats forestiers: M. Romuald Coulombe.

5. — Dans les coopératives de consommation: M. Léo Bérubé, ass.-sec. Service Social Économique.

Formation du comité des résolutions.

APRÈS-MIDI
2 h. — Les moyens d'éducation des adultes et les organismes d'éducation.

Le chef de la discussion sera M. l'abbé J.-A. Gagnon, curé de Saint-Maurice de l'Échourie.

Rapporteurs:
1. — M. l'abbé Rioux, curé de St-Charles de Caplan, « Le cercle d'étude ».

2. — M. Gérard Bernard, de St-Charles de Caplan, « Les résultats ».

3. — M. Philippe Dunn, de Cap des Rosiers, « Les assemblées générales ».

4. — M. l'abbé Gérard Guité, directeur des œuvres sociales pour le diocèse de Gaspé, « La radio et le journal ».

5. — M. A.-J. Boudreau, de Ste-Anne de la Pocatière, « Les organismes d'éducation ».

Conseil supérieur de la coopération, service social-économique, centrales, conseil régional gaspésien de la coopération.

Au cours de la dernière séance qui aura lieu à 8 h. p.m., sous la présidence de M. Georges Day, il y aura rapport du comité des résolutions et discussions, puis des allocutions fort intéressantes seront prononcées par des personnalités religieuses et civiles, notamment par l'hon. P. Casgrain, ministre sans portefeuille et représentant de la Gaspésie; M. Alphonse Poirier, député fédéral du comté de Bonaventure; M. le Dr Camille Pouliot, député de Gaspé-Sud; et M. Sasseville Roy, député de Gaspé-Nord au fédéral. S. Exc. Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, a accepté de donner des directives aux congressistes.

Priceville

Incendie. — Mercredi soir, vers 9 h., la semaine dernière, le feu se déclara dans la résidence de M. Paul Gendron occupée par 3 familles. Un fort vent de l'ouest soufflait dans la direction du village. C'est grâce à la couverture en toile de la maison, si les pompiers purent contrôler le feu. L'immeuble a considérablement souffert des dommages causés par le feu et l'eau. Deux enfants ont failli périr dans les flammes.

CONVENTIONS LIBÉRALES DANS RIMOUSKI ET BONAVENTURE

A Rimouski le 24 octobre. — A New-Carlisle le 25. — Assemblées libérales à cette occasion. — Le premier ministre Godbout assistera à celle de Rimouski.

Deux conventions libérales auront lieu, au cours du mois d'octobre, dans le comté de Rimouski et dans celui de Bonaventure, pour choisir des candidats. La convention de Rimouski aura lieu le dimanche 24 octobre, à l'hôtel de ville, à 1 h. 30, et celle de Bonaventure aura lieu à New-Carlisle le lendemain, lundi, 25 octobre, dans l'après-midi.

Le comté de Rimouski n'a pas de représentant à la Législature depuis la mort du Dr L.-J. Morault, qui est décédé le 1er janvier 1943, et que le député de Bonaventure, l'honorable Pierre-Emile Côté, a été nommé juge de la Cour supérieure.

Il y aura des assemblées libérales à l'occasion de ces conventions et l'honorable Adélard Godbout a accepté de porter la parole à Rimouski aussitôt après la convention. Le premier ministre sera accompagné de plusieurs de ses collègues et des députés libéraux de la région. M. Godbout ne pourra pas se rendre à New-Carlisle, mais des membres du cabinet provincial, probablement les honorables Valmore Bienvenue et Perrault Casgrain, se rendront dans le comté de Bonaventure pour la circonstance.

LA COUR D'ASSISES DU DISTRICT DE GASPÉ S'OUVRIRA A PERCE LUNDI PROCHAIN

Sous la présidence du juge Savard

Une session de la cour d'Assises pour le district judiciaire de Gaspé s'ouvrira lundi prochain, 18 octobre, à Percé, sous la présidence de l'hon. juge Savard, j. c. s. Dans chacune des causes inscrites sur le rôle, Me Terence Pidgeon, de Gaspé, occupe comme procureur de la Couronne. Me Jos.-L. Duguay, de Chandler, sera le procureur de plusieurs des accusés.

Les causes figurant sur le rôle sont les suivantes:

Arthur Tremblay, de Cap-Chat, faux;
Edgar Méthot, de St-François de Pabos, assaut indécemment sur la personne de Rolande Blais;
Clarence Bond, de Douglastown, tentative d'intrusion dans le magasin de John H. Rooney, de Douglastown;

Louis Lemesurier, de Barachois, entrave à la justice dans la cause de la Commission des Liqueurs vs Percy Thompson;

Hector Nicolas, de Grande-Rivière, et Alfred Duguay, de Ste-Adélaïde de Pabos, vol de 45.000 bardeaux d'une valeur d'environ \$175, propriété de la Cie Robin, Jones and Whitman;
Abner Molloy, de Ste-Adélaïde de Pabos, recel;
Gabriel Morin, de Gaspé, homicide involontaire;
Paul Duguay, de Cap d'Espoir, vol;

Mme Sylvio Dionne, de Gaspé, tenue d'une maison de désordre;
Mme John McCrea, de St-Georges de Malbaie, mauvais traitements à un enfant;
John Myles, de Chandler, enlèvement de mineure et séduction;

Médard Soucy, de Ste-Adélaïde de Pabos, endossement illégal de 58 chèques du Ministère de la Colonisation;
Joseph Cloutier, de Val d'Espoir, attentat à la pudeur;
Guy Girard, de Gaspé, vol avec effraction à l'église de Gaspé. Comme il arrive généralement,

il est probable que certains des accusés opteront pour un procès expéditif, à la dernière heure, devant le magistrat. M. le magistrat Alexandre Michaud, de Rivière-du-Loup, sera à Percé le 18 et le 19 octobre.

MARIAGE MIVILLE-PARÉ A RIVIERE-DU-LOUP

En l'église St-Patrice de Rivière-du-Loup, lundi matin à 10 heures, fut célébré par M. l'abbé Philias Roy, curé, le mariage de Mlle Gilberte Paré, fille de M. l'abbé Paré, éditeur propriétaire du « Saint-Laurent », avec M. Louis-Charles Miville, fils de M. et Mme J.-T. Miville, de Rivière-du-Loup.

Le choeur et la nef étaient décorés de glorieux et autres fleurs de la saison. Pendant la messe un programme musical fut exécuté par MM. T. Gravel et Albert Bou langer. M. Adrien Girard touchait l'orgue. M. Miville était le témoin de son fils. La mariée, qui était accompagnée de son père portait un costume en lainage « caté » garni d'une petite échappe de vision canadienne et chapeau brun. Son bouquet, style colonial, était composé de roses thé. Mlle Marthe Paré, sœur de la mariée, portait un deux-pièces en crêpe de laine turquoise, chapeau et accessoires noirs et bouquet de roses rouges au corsage. Mme Miville, mère du marié, portait un costume en lainage noir garni de renard argenté, un chapeau noir et des roses roses à l'épaule. A l'issue de la cérémonie il y eut réception à l'hôtel « Le Manoir » où les salons étaient décorés d'oeillets roses. M. et Mme Miville partirent en voyage aux Mille-lacs. Mme Miville portait alors un deux-pièces en lainage rouge, un manteau bleu style « Tuxedo » garni de mouton Bombay et des accessoires noirs. A leur retour, M. et Mme Miville demeurèrent à Lévis. Nos meilleurs souhaits au nouveau couple.

Bénédiction de trois ponts et assemblée politique à Saint-Clément

Les citoyens de St-Clément de la Rivière-du-Loup ont assisté en grand nombre, dimanche, à la bénédiction de trois ponts qui furent construits respectivement en 1931, 1939 et 1943.

M. l'abbé Georges Beaulieu, enfant de la paroisse et remplaçant de M. l'abbé St-Pierre, curé de St-Clément, a béni les trois ponts situés dans cette paroisse.

A la suite de cette cérémonie, il y eut assemblée politique à la salle paroissiale du village. Les orateurs furent M. Jean-François Pouliot, député fédéral de Temiscouata, et l'hon. Léon Casgrain, procureur général dans le cabinet Godbout.

Au début de l'assemblée, M. l'abbé Beaulieu remercia le ministre et le député au nom du curé de la paroisse.

L'assemblée qui suivit la bénédiction était sous la présidence du maire de la paroisse, M. Chs. Eugène Belzile.

Le 5e Emprunt et l'objectif des provinces

La contribution de l'Ontario excède grandement celle des huit autres provinces. Vient au deuxième rang, la province de Québec, avec un objectif de \$326.000.000.

Voici l'objectif des provinces pour la présente campagne avec, entre parenthèses, l'objectif de la campagne du quatrième emprunt: Ile du Prince-Edouard:

\$3.000.000	(\$2.500.000)
Nouveau-Brunswick:	
\$24.500.000	(\$20.000.000)
Saskatchewan:	
\$26.500.000	(\$22.000.000)
Nouvelle-Ecosse:	
\$36.500.000	(\$33.000.000)
Alberta:	
\$37.000.000	(\$32.000.000)
Manitoba:	
\$80.000.000	(\$75.000.000)
Colombie canadienne et Yukon:	
\$120.000.000	(\$110.000.000)
Québec:	
\$326.000.000	(\$293.000.000)
Ontario:	
\$547.000.000	(\$512.000.000)

"LE CHOC DES IDEES"

Nouvelle émission de la radio-phonie pour les agriculteurs et les pêcheurs. — Un « forum ».

Il est arrivé, en tout temps, que des hommes ont continué à se cultiver à la sortie de leurs études. Il est arrivé de même que des hommes, parvenus déjà à un âge assez avancé, ont appris des langues étrangères avec une rapidité étonnante. Ces faits prouvent que l'homme apprend sa vie durant et que le peuple est éducatible. En ces dernières années, une attention plus grande a été accordée à ce qu'on appelle l'éducation des adultes et des associations ont été fondées qui n'ont pas d'autre fin.

Comme il s'agissait de faire

pénétrer des connaissances plus étendues parmi les masses, il était logique qu'on fit appel à la radio. Comme le journal, elle s'adresse aux tous, et c'est le cas de le dire, elle a l'oreille du grand nombre. Une tâche importante lui est donc déjà réservée dans l'éducation des adultes. Cette tâche, elle peut l'exécuter de diverses manières. Mais la présentation d'un problème déterminé, sous forme de discussions, entre personnes particulièrement qualifiées, est devenue particulièrement populaire. C'est ce à quoi les Anglo-Canadiens ont donné le nom de « forum ».

Cette méthode a reçu sa consécration pratique, en ces dernières années, chez les fermiers de langue anglaise. Les cultivateurs de langue française, aussi soucieux de s'instruire que quiconque, ont demandé à Radio-Canada de

Renommé Depuis 50 Ans

THE "SALADA"

Malgré les difficultés actuelles la qualité superbe de ce thé favori est maintenue.

leur donner un « forum » agricole. C'est chose acceptée. Une nouvelle émission sera donc créée au réseau français et on l'appellera « Le choc des idées ». Ce sera un forum pour les cercles ou les équipes d'études de cultivateurs et de pêcheurs. Cette émission sera diffusée pour la première fois le 2 décembre. Passant une fois la semaine, elle durera près de quatre mois. Elle s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'agriculture et des pêcheries, mais plus spécialement aux groupes de cultivateurs et de pêcheurs organisés et désireux d'approfondir les questions qui touchent à leur profession. De plus amples détails seront donnés sur

Avis important à ceux qui ont des

RHUMES de CERVEAU

Si vous avez la tête prise, les yeux qui pleurent, le nez qui coule ou qui est bouché au point que vous pouvez à peine respirer, mettez quelques gouttes de Vicks-Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du merveilleux soulagement qu'il apporte. Si le Va-tro-nol est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes: (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. C'est le moyen spécifique, éprouvé, de soulager les souffrances. Si le rhume vous menace, employez du Va-tro-nol dès le moindre renflement ou éternuement. Il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.



Nos morts nous parlent... Non pas seulement ceux de cette guerre et ceux de l'autre, mais aussi les hommes et les femmes qui reposent dans le sol que leur labeur a rendu fertile, mais les hommes et les femmes qui ont ouvert la forêt, mais les hommes et les femmes, obscurs ou glorieux, qui ont écrit patiemment chaque page de notre histoire et nous ont légué en s'en allant un héritage de droits et de devoirs.

Ils nous disent: "Vous avez contracté envers vos morts une dette que vous devez payer aux vivants. Ce sont les vivants qui comptent. Ce sont les vivants qui bâtissent. Ce sont les vivants qui ont besoin qu'on les aide. Pensez à nous, mais travaillez pour eux. Rendez leur avenir digne de notre passé!"

Voilà ce que disent nos morts. La dette immense que nous avons contractée envers eux, nous pouvons la payer à nos enfants, à ceux qui nous aiment, en leur assurant dès aujourd'hui un avenir exempt de soucis. Les Obligations de la Victoire sont la meilleure garantie de bonheur sous le soleil. Il n'y a pas de placement plus sûr. Engageons-y toute notre épargne et servons la patrie en nous servant nous-mêmes.



Vous aurez bientôt l'avantage d'acheter des

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

LES ADIEUX DU BARREAU AU MAGISTRAT COUILLARD

Dernière audience de la Cour du Magistrat de Rimouski sous la présidence de M. le juge Antonio Couillard, qui prend sa retraite après 32 ans de magistrature. — Allocution du bâtonnier, Me Gérard Simard.



La dernière séance de la Cour de Magistrat que M. le juge Antonio Couillard a présidée avant de prendre sa retraite, a donné lieu à une émouvante et belle cérémonie d'adieux, samedi dernier avant-midi, au Palais de Justice de Rimouski.

Par la voix de leur bâtonnier, Me Gérard Simard, c.r., les membres du Barreau du Bas St-Lau-

rent ainsi que les greffiers et protonotaires ont exprimé à M. le magistrat Couillard les sentiments de leur gratitude et de leur profond attachement.

Dès que le président du tribunal eut rendu sa décision dans la dernière cause inscrite à l'ordre du jour, Me Gérard Simard, s'adressant à M. le juge Couillard, se fit l'interprète de ses confrères

pour lui présenter leurs vœux et hommages:

« Si, dit-il, c'est aujourd'hui pour vous le chant du cygne dans la carrière, c'est pour nous un deuil, un deuil vivement ressenti. Depuis toujours nous nous plaisions à reconnaître en vous, non seulement le juriste averti, mais aussi le magistrat dont les lumineuses institutions du sens commun désarmaient la critique et inspiraient la sagesse, même aux plus audacieux. Même dans votre rôle de dispensateur de tribulations à cette portion de l'humanité trop peu soucieuse des préceptes de la morale sociale, ajoute Me Simard, il faut reconnaître là plus qu'ailleurs peut-être que votre sens aigu de la fragilité humaine a apporté à votre sens de la justice le correctif, le tempérament qui l'adoucit, en la rendant plus humaine. Aux traits de votre physionomie morale s'ajoutent encore, dit-il, la droiture et l'honnêteté. Qu'il me soit donc permis, ajoute le bâtonnier de Bas St-Laurent, de vous présenter respectueusement l'hommage entier de notre admiration et de notre gratitude et puisiez-vous, dans les zones d'action où se portera dorénavant votre activité, nous continuer votre amitié et vos lumières, sans cesser d'être au service des vôtres et de la collectivité dont vous avez été, depuis au delà d'un quart de siècle, le clairvoyant et dévoué serviteur. »

C'est avec émotion que le juge Couillard répondit à cette adresse. « J'ai été magistrat de ce district depuis 1911, dit-il, et j'ai la satisfaction d'avoir fait mon devoir sans crainte et sans reproches. Les membres du Barreau m'ont si souvent facilité la besogne et j'espère qu'ils continueront à me considérer comme un ami et que je pourrai encore jouir de leur compagnie. Il a souligné le beau témoignage que lui avait rendu la population de Sainte-Anne des Monts où il fut seul à présider la cour de magistrat au cours des 32 dernières années. Il annonça qu'il n'avait pas l'intention de se remettre à la pratique du droit et termina par des mots de remerciements pour le témoignage d'amitié qu'on venait de lui rendre. »

M. le magistrat Couillard, qui naquit à Rimouski le 12 octobre 1877, du mariage d'Alphonse Couillard, marchand et shérif, et Apolline Fortin, fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski, de 1886 à 1894, et ses études légales (1896-99) à l'Université Laval de Québec, d'où il sortit avec le diplôme de licencié en droit pour être admis au Barreau en 1899. Il exerça sa profession à Québec jusqu'en novembre 1911, alors qu'il fut nommé juge de la Cour de Magistrat et assigné au district de Bonaventure, à New-Carlisle. Il avait été secrétaire particulier de l'hon. Jules Tessier, président de l'Assemblée législative, de 1897 à 1900, et de l'hon. Auguste Tessier, trésorier provincial et ministre de l'Agriculture, de 1904 à 1907. En 1924, il fut assigné comme magistrat au district de Rimouski, et depuis lors il a eu son domicile dans sa ville natale, où il vit entouré de l'estime et de l'affection de ses concitoyens.

Son successeur, bien que sa nomination ne soit pas encore rendue officielle, sera Me Amédée Caron, c.r., de notre ville.

Disparu

Le sergent d'aviation Joseph-Jules Gendron, fils de M. Zéphir Gendron, de Ste-Florence, vient d'être porté disparu après des opérations aériennes en territoire ennemi.

VISITEZ VOTRE BOIS

La saison des bûcheronnages approche. Bientôt, vous irez dans la partie boisée de votre ferme chercher une récolte: votre récolte de bois.

Le fermier progressif et averti raisonne comme suit à l'égard de son bois:

« Autrefois, nous avions des forêts immenses et des marchés très limités pour leurs produits; aujourd'hui, le pays s'en va rapidement vers une demande très grande de produits forestiers de toutes sortes pendant que les sources d'approvisionnement deviennent moins nombreuses et surmontent moins riches. »

« Conséquemment, la partie boisée de ma ferme mérite attention plus que jamais. Et pour être en état un jour de profiter du marché avantageux du bois; pour ne pas être forcé demain d'acheter à prix fort les bois dont j'aurai besoin, il faut que je me mette immédiatement à bien traiter ma petite forêt. Si je puis, en effet, préparer un champ à l'automne et en tirer une belle récolte l'été suivant, je ne puis transformer en un bois délabré en un bois à bon rendement. Améliorer une terre à bois, une érablière exige du temps. »

« Je suis déjà en retard. Des fermiers sur moi 20 ans, 30 ans d'avance. Je suis vis-à-vis d'eux à peu près comme celui qui a boudé les agronomes se trouve par rapport au fermier qui a suivi immédiatement leurs conseils. Tandis que le premier n'a encore qu'une ferme peu productive, le second récolte abondamment et profite pleinement de la manne présente. »

Alors, en fermier éclairé, vous irez, avant de commencer à bûcher, faire une visite à votre bois afin de dresser un judicieux programme de coupe.

Cette visite vous permettra de constater que dans tel coin il y a des arbres renversés qu'il faut sauver; qu'ici et là, il y a des bouleaux et des merisiers morts et d'autres qui s'en vont vers la mort par suite, ici, d'un insecte, le perceur bronzé du bouleau, là, d'un découvert trop brusque, ailleurs, de conditions climatiques défavorables au cours des années passées.

En face d'un châblis (arbre abattu par le vent), d'une tige morte, dites-vous ceci: « Voici un capital qui a pris 50, 75, 125 ans peut-être à se constituer et que je vais perdre si je ne le récolte pas immédiatement. »

Il est plus facile de repérer les feuillus morts ou mourants, lorsque les arbres sont feuillés. Profitez donc de ces semaines-ci pour faire votre visite et marquer d'un signe quelconque les arbres à abattre.

Sont aussi à enlever les arbres à la forme pauvre, ceux qui au lieu d'augmenter en valeur, se déprécient par suite des pourritures qui les rongent, ceux qui passent l'âge tels, en général, les gros merisiers de 25 pouces et plus de d. h. p.

Actuellement, les bois de qualité inférieure, comme ceux de meilleure qualité, trouvent preneur. Profitez donc de ce fait pour écarter les déchets de votre forêt, c'est-à-dire, ce qui s'écoule difficilement en temps de mévente des bois. Les beaux produits se vendent toujours.

Les épinettes et pins blancs de plein champ, sont de ces déchets à écarter. Par arbres de plein champ, il faut entendre ces arbres qui, pour n'avoir pas cru en massif assez serré, accusent une faible hauteur, un fort défilement et un branchage considérable.

Il y a aussi les éclaircies à faire dans les peuplements trop denses afin de favoriser les tiges prometteuses.

Et que d'autres choses encore une visite complète de votre bois vous permettra de constater!

R. DELISLE, I.F., Directeur Bureau de Renseignements Forestiers, Ministère des Terres et Forêts, Québec, P.Q. P.S. — Dans la division de Rimouski, s'adresser à ARMAND FAFARD, I.F., pour renseignements ou commentaires concernant cet article.

Au Syndicat d'Initiative de la Gaspésie

Lors de son assemblée générale annuelle à Amqui, dimanche dernier, le Syndicat d'Initiative de la Gaspésie a élu un nouvel exécutif. Me Raoul Fafard, C.R., de Matane, a été réélu président pour un 4e terme. Furent nommés directeurs MM. Louis-Marie Keable, de Ste-Anne des Monts, et L.-P. Routhier, de Routheriville. M. Gérard Legaré, de Rimouski, fut élu secrétaire.

La réunion s'est clôturée par un dîner intime au Manoir canadien. Le Rév. Frère Adrien, du Département de l'Instruction Publique, a prononcé une causerie illustrée de projections lumineuses.

LA CROIX ROUGE DEMANDE DES BENEVOLES

La plupart des cent quatre-vingt-deux sections de la Croix-Rouge, dans la Province de Québec, ont un besoin urgent de collaboratrices bénévoles.

Maintenant que l'été est fini, les dirigeants de la Croix-Rouge espèrent qu'un grand nombre de personnes reprendraient leurs activités dans leurs sections. Mais ils furent très déçus.

Actuellement, les sections ont énormément de travail à faire. Les bénévoles qui ont travaillé au cours de l'été ont été incapables de suffire à la besogne. A la maison centrale de la Croix-Rouge à Montréal, on manque d'un nombre considérable d'articles qui doivent être expédiés outre-mer.

N'oublions pas que l'hiver est la saison la plus pénible aussi bien pour nos combattants que pour la population civile. Au cours de sa visite récente à Montréal le Major-général C.B. Price, Commissaire de la Croix-Rouge outre-mer, déclara que bien des Canadiens s'imaginent que les souffrances ont beaucoup diminué là-bas, depuis la cessation des bombardements aériens, et il ajouta que la Croix-Rouge Canadienne devrait continuer ses envois de vêtements pour la population civile.

Il est vrai, ajouta le Major-général Price, que la Grande-Bretagne ne subit plus des attaques aériennes aussi violentes qu'auparavant, mais il arrive encore trop souvent que des civils perdent tous leurs biens au cours des bombardements isolés.

N'oublions pas non plus que les Maisons de refuge et les orphelinats regorgent de malheureux civils, qui dépendent presque entièrement de la Croix-Rouge. Bien entendu, leurs besoins ne feront qu'augmenter au cours de l'hiver. En plus de cette oeuvre humanitaire, la Croix-Rouge de la Province de Québec s'occupe d'envoyer des colis de vêtements et autres articles nécessaires à nos combattants capturés par l'ennemi. En arrivant au camp d'internement, chaque prisonnier reçoit un de ces colis. C'est dire que la Croix-Rouge Canadienne a besoin de gilets, de bas, de foulards et autres tricotés pour ces malheureux prisonniers.

(Suite en page 4)

La tête tranchée par une scie

M. Napoléon Poirier, 31 ans, de St-Cléophas, est mort accidentellement, lundi, comme il était à scier du bois au moyen d'une scie circulaire. A un moment, la scie, se détacha du banc avec une grande rapidité et lui trancha la tête. Le docteur Beaulieu, de Sayabec, coroner du district, a présidé une enquête qui s'est terminée par un verdict de mort accidentelle.

Les ours sur la côte nord

Les citoyens des Escoumains et de Grandes-Bergeronnes voient leurs animaux et principalement leurs troupeaux de moutons dévorés par des ours depuis quelques jours. M. J.-A. Moreau, des Escoumains, en a abattu quatre, à proximité du village, dont deux dans la même journée, l'un de 100 livres et l'autre de 150 livres.

Club Professoral

Les élections annuelles ont eu lieu au Club Professoral de l'Ecole le Brillant. Au mois de janvier

Décès

— A l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Gérard Desrosiers, de Ste-Odile-sur-Rimouski. Lui survit son épouse Mme Desrosiers (Emilie Canuel). Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Ste-Odile, jeudi.

— M. Joseph Roy, âgé de 81 ans, est décédé vendredi. Ses funérailles ont eu lieu lundi.

— Mme Isidore Desrosiers (Délima Dubé), de Trinité-des-Monts, est décédée à l'Hôpital de Rimouski. Elle était âgée de 56 ans.

dernier, les professeurs de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski se formaient en Club sous la présidence d'honneur de l'honorable Jules-A. Brillant. Les officiers sortant de charge étaient: MM. Antoine St-Amand, président; M. l'abbé Fortunat Blanchet, vice-président; Charles Cantin, trésorier; Benoît Ste-Marie, secrétaire. Les nouveaux officiers élus sont: MM. Benoît Ste-Marie, président; Jules Fournier, vice-président; Charles Cantin, trésorier; Yvon Landry, secrétaire.

Le Club a pour but de travailler à l'étude de différentes questions scientifiques et d'éducation, d'organiser des soirées récréatives ainsi que des sports tant pour les élèves de l'Ecole que pour les professeurs.

TU FAIS LE MEILLEUR PAIN!

J'EMPLOIE LA MEILLEURE LEVURE!

Fait du pain délicieux et SOUTENANT!

Pas d'yeux grossiers!

Pas de grumeaux pâteux!

Pas de goût sur!

7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA ROYAL!

LES PAINS DE LEVURE ROYAL

Fabrication canadienne

ALL-BRAN M'A RENSEIGNÉ AU SUJET DE LA CONSTIPATION

● Quand vous êtes occupés, comme nous le sommes tous, à aider à gagner la victoire, il est doublement important de connaître ce que ALL-BRAN peut faire pour soulager la cause de la constipation due au manque du volume approprié dans l'alimentation. C'est une meilleure méthode que les purgatifs qui ne soulagent que temporairement.

Mangez ALL-BRAN chaque matin. Des milliers de gens se maintiennent "réguliers" ainsi... le comme céréale ou dans des muffins... buvez beaucoup d'eau... et voyez ce qu'il peut faire pour vous! Achetez ALL-BRAN chez votre épicière. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.

Prenez un "Coke" = Soyons amis

Coca-Cola

-le symbole amical

...la façon d'être bienvenu partout où vous allez

Il y a une certaine bienveillance dans cette petite phrase Prenez un "Coke". Grâce à elle, les étrangers deviennent amis. Dans les deux hémisphères, le Coca-Cola veut dire la pause qui rafraîchit — et est devenu le symbole des gens généreux.

ROYAL BOTTLING WORKS, MONT-JOLI.

"Coke" = Coca-Cola

Les noms populaires acquièrent tout naturellement des abréviations amicales. C'est pourquoi vous entendrez dire "Coke" pour Coca-Cola.

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Changements dans le mode d'examen médical des appelés

La marche à suivre relativement à l'examen médical sous le régime des Règlements du Service sélectif national (mobilisation) a été modifiée comme suit:

- Si l'appelé demeure à une distance raisonnable d'un "Centre de réception", il lui sera enjoint de se rapporter à ce centre pour y subir son examen médical. Après cet examen, qui établira de façon définitive sa catégorie médicale, l'appelé retournera chez lui. (Il y a, dans la province de Québec, deux "Centres de réception", l'un situé à Montréal, l'autre à Québec.)
- Si l'appelé demeure trop loin d'un "Centre de réception" pour qu'il lui soit possible d'y subir un examen médical et de retourner chez lui dans un délai raisonnable, il lui sera enjoint de se présenter chez un des médecins désignés dans son "Ordre d'appel" à l'examen médical. Il est entendu que ces médecins auront leur bureau à une distance raisonnable du domicile de l'appelé, et à cette fin, on a nommé plusieurs dans différents centres de la province.
- Dans certains cas où l'appelé demeure dans une région très éloignée, il lui sera enjoint de se présenter devant un médecin de son choix pour subir son examen médical.
- Tout homme appelé à subir l'examen médical recevra par la poste, de la part du Registraire de la division de Mobilisation, un "Ordre-examen médical" qui lui donnera des instructions précises quant à la marche à suivre pour son examen médical.

Les modifications dans la marche à suivre pour les examens médicaux ne changent en rien ni le droit de demander un ajournement de service militaire ni les catégories sujettes à ce service. Il ne s'agit que d'occasions moins d'inconvénients aux appelés; en effet, dans bien de cas ils n'auront à subir qu'un seul examen au lieu de deux ou trois comme autrefois. Celui qui peut subir son examen à un centre de réception n'aura plus de doutes quant à sa catégorie médicale car celle-ci sera définitivement fixée après un seul examen.

La loi exige que tout homme recevant un "Ordre-examen médical" se conforme strictement aux instructions du Registraire qui accompagnent cet Ordre.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MacNAMARA
Directeur du Service sélectif national

La Croix-Rouge demande...

(Suite de la page 3)

qui, sans elle, devraient attendre plusieurs mois avant de recevoir les premiers colis de leurs familles.

Cette oeuvre évidemment requiert un grand nombre de bénévoles. Une autre tâche incombe maintenant à la Croix-Rouge. On lui demande de fournir d'énormes quantités d'effets vestimentaires et de médicaments pour les populations civiles des régions dévastées par nos troupes. Les Nations Unies ont en effet le devoir d'aider ceux qui pendant si longtemps ont vécu sous le joug de l'ennemi. On a en effet constaté que ces populations sont presque toujours dans le plus grand dénuement.

Tout naturellement, c'est à la Croix-Rouge que l'on a recours en de telles circonstances. Toutefois, elle ne peut vraiment plus suffire à toutes les demandes. Il est donc évident que la Croix-Rouge canadienne prend une part de plus en plus grande au secours des populations civiles: toutes les dames et les jeunes filles de notre province ont le devoir de travailler plus que jamais.

mais avec la Croix-Rouge dont l'oeuvre est devenue indispensable.

Nous espérons que toutes les sections verront s'accroître le nombre de leurs auxiliaires. Il en faut pour coudre et tricoter des articles vestimentaires pour nos combattants, et notre société pourra alléger toutes les souffrances à la condition que les Canadiens, sans exception, fassent intégralement leur part dans ces heures tragiques. Aider la Croix-Rouge, c'est soutenir ceux qui risquent leur vie pour défendre notre liberté.

En temps de guerre, son champ d'activité est très vaste. Elle est avec les prisonniers de guerre, avec les combattants hospitalisés, avec les soldats sur les champs de bataille, avec les victimes des bombardements aériens. A lui seul, son service de serum sanguin sauve la vie d'innombrables défenseurs. La Croix-Rouge va partout où l'humanité souffre. Mais comment pourrait-elle subsister sans l'aide de tous ceux qui ont des loisirs et le sens de leurs responsabilités. De même que nos soldats, nos marins et nos aviateurs ne refusent jamais de faire tout leur devoir, ainsi

nous, les civils, devons-nous accepter de bon gré les tâches qui nous sont dévolues. Mesdames, mesdemoiselles, ne tardez pas à vous rendre à la section locale de la Croix-Rouge, à l'hôtel de ville tous les mercredis et vendredis après-midi de chaque semaine. Madame P.-E. Gagnon, notre active et dévouée présidente, sera heureuse d'accueillir toutes les bonnes volontés; on vous placera dans un emploi où vous serez le plus utile.

(Communiqué).

AU THEATRE R. MOUSKOIS

16-18-19 octobre 1943

Swamp Water

Walter Brennan, Walter Huston, Anne Baxter

C'est un grand drame plein de mystère, qui vous captivera dès le début, mais dont la solution ne vous sera révélée qu'à la fin du film, ce qui ne l'empêchera pas d'être très intéressant.

Il suffit d'ailleurs de savoir que le célèbre acteur Walter Brennan fait partie de la distribution pour que vous ne manquiez pas ce grand succès.

Vous verrez aussi au même programme le 10^e épisode de la série « Daredavils of the West » et un « Donald's Vacation ».

20-21-22 octobre 1943.

Education de Prince

Elvire Popesco, Robert Lyman, Charpin

Un concessionnaire de pétrole doit payer tribut à chacun des petits dictateurs qui se succèdent à la tête de ce petit royaume. Un ami se charge de mettre fin à ce triste état de chose en rétablissant la monarchie dans le pays.

L'ancienne reine Sophie vit modestement à Paris avec son fils, Sacha, qui n'a rien des qualités de Prince, mais l'ami du financier se charge de lui donner une éducation de prince. Les complications comiques de l'aventure aboutiront-elles au couronnement du jeune prince?

Ne manquez pas cette comédie qui sera complétée par une comédie et un sujet court.

AU THEATRE CARTIER

18-19-20 octobre 1943.

Le Héros de la Marne

Bernard Lancret, Paul Cambo, Germaine Dermoz

Jean Lefrançois et Hélène Bardin s'aiment et veulent s'épouser. Le père Lefrançois refuse son consentement et Hélène s'enfuit chez des cousines pour cacher la naissance d'une fille. La guerre éclate. Hélène est arrêtée par les Allemands, comme espionne. Jean est tué en combat aérien, le jour même de l'armistice. Au foyer Lefrançois on cache la mort de Jean à son père devenu aveugle. Celui-ci apprend l'atroce nouvelle à l'église. Il comprend alors combien il a été injuste de ne pas permettre le mariage de son fils avec Hélène.

Vous regretteriez certainement de ne pas voir ce merveilleux film. Vous verrez aussi au même programme une comédie et un sujet court.

21-22-23 octobre 1943.

Iceland

Sonja Henie, John Payne, Jack Oakie

C'est une brillante comédie musicale. Une petite patineuse islandaise devient follement amoureuse d'un militaire américain qui, histoire de badiner, lui a promis le mariage. Naïve, la jeune Islandaise prend la chose au sérieux. Elle veut épouser à tout prix l'homme de ses rêves. Celui-ci ne sait pas comment mettre fin à ce malentendu, embarrassant, et il s'ensuit une série d'anecdotes amusantes.

Ce film musical vaut réellement la peine d'être vu. Vous verrez aussi le 5^e épisode de la série « Adventures of Smiling Jack » et un comédie.

PROTÉGEZ VOS YEUX

Employez des **AMPOULES EDISON MAZDA**

Les vendeurs Firestone ont toujours été des marchands de milles. Depuis 25 ans Firestone a consacré beaucoup de temps et d'argent enseignant aux vendeurs comment aider les propriétaires d'automobiles à obtenir le plus grand nombre de milles de leurs pneus avec la plus grande sûreté et au plus bas coût.

Ainsi confiez, aujourd'hui même, le soin de vos pneus — que vous soyez leurs propriétaires ou leurs vendeurs — à un vendeur Firestone du voisinage. Il n'y a aucune priorité ou restriction sur le service ou les réparations qu'il peut vous donner, et, maintenant comme toujours, il s'est engagé pour mieux vous servir et vous épargner de l'argent.

SI VOUS ÊTES ELIGIBLES POUR LES PNEUS NEUFS, USAGÉS OU RECHAPES...

Voyez, en premier, votre vendeur Firestone du voisinage. Il est constamment en contact avec les sources officielles de renseignements, a les demandes d'application nécessaires pour obtenir un permis de rationnement de pneus et fera tout ce qu'il peut pour vous aider.

VOYEZ VOTRE VENDEUR FIRESTONE

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO.

Rotarymouski

PROCHAIN CONFÉRENCIER : M. J.-N. Albert, agronome régional du Ministère de l'Agriculture, qui a intitulé sa causerie « Jardin de la Victoire et Embellissement de la Propriété ».

AU DEJEUNER PRÉCÉDENT. — M. J.-G. Gauthier prononcera une courte causerie au cours de laquelle il expliquera la mise en marche d'un programme commercial pour la radio, comment on s'y prend pour monter un programme, depuis l'idée de l'auteur jusqu'à ce que l'émission se matérialise. Il nous montrera également le rôle de chacun et les responsabilités du directeur du poste envers l'auditoire et le commanditaire.

CIGARETTES POUR OUTRE-MER. — La semaine dernière le Club Rotary de Rimouski a expédié des cigarettes aux Rimouskois suivants: Capitaine G. L. Rioux, Hôpital Général Canadien, R-95501, L.-P. Rioux, C.A.R.C. E-14577, Soldat A. Parent, Corps Médical de l'Armée Canadienne, No 55590, Sergent Raymond Guertin, C.A.R.C. R-96871, A.C. J.-B. M. Brillant, C.A.R.C.

Rimouski-Est

Naissance. — M. et Mme Adélaïde Ross (Jeanette Goulet) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 8 octobre en la chapelle de Rimouski-Est sous les noms de Joseph-Noël-Adélaïde-Clément. Parrain, M. Noël Banville, agent de circulation; marraine, Mlle Jeanne d'Arc Goulet, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Napoléon Dumont, sa grand-maman.

Price

Mercredi soir, vers 9 h. le feu se déclara dans la résidence de M. Paul Gendron, occupée par 3

familles. Un fort vent de l'ouest soufflait dans la direction du village et c'est grâce à la couverture en tôle si les pompiers purent maîtriser le feu.

L'immeuble a considérablement souffert des dommages causés par le feu et l'eau. Deux enfants ont failli périr dans les flammes.

Mont-Joli

Fatal accident. — Un élève du collège de Hull, M. Valère Mignault, âgé de 16 ans et 7 mois, fils de M. Luc Mignault, de Mont-Joli, est mort accidentellement mardi comme il jouait avec des compagnons dans la cour du collège. Il a fait une chute et s'est fracturé la colonne vertébrale. Son corps a été expédié chez son père adoptif, M. Joseph Mignault, de Baie des Sables, et ses funérailles ont eu lieu à cet endroit.

QUELLE EST LA MEILLEURE CÉRÉALE POUR MA FAMILLE?

Nulle autre céréale naturelle ne vous donne une telle abondance des éléments vivifiants de l'avoine entière!

Plus que toute autre céréale naturelle, le grain d'avoine entière vous aide à compenser le manque de protéine — le grand facteur alimentaire vivant de la viande — l'élément sans lequel les enfants ne peuvent se développer convenablement et les adultes ne peuvent avoir de vigueur véritable. L'avoine prime toutes les autres céréales naturelles en vitamine B₁, essentielle aux nerfs, à la digestion et à l'énergie! Il n'est pas étonnant que des mères de plus en plus nombreuses servent chaque jour de gros bols de délicieux Quaker Oats chaud pour déjeuner — assurant ainsi la croissance et la vigueur de leurs enfants! Vous ferez bien de servir la «meilleure céréale» à votre famille maintenant que tant d'aliments précieux sont rationnés.

QUAKER OATS

The Quaker Oats Company of Canada Limited

L'arôme exquis est protégé

Bien que les canistres métalliques soient disparus pour la durée de la guerre, l'arôme du café «Schwartz» est protégé — la saveur parfaite du café alors qu'il sort de la rôtisserie est parfaitement conservée jusqu'à la dernière goutte, grâce à la fermeture hermétique qu'assure le couvercle métallique.

Faites l'essai du superbe mélange provenant de la plus vieille rôtisserie de café au Canada — en suivant méticuleusement le mode d'emploi — et vous aurez une tasse de café absolument parfait — une tasse au goût inoubliable.

W. H. SCHWARTZ & SONS LIMITED
La plus ancienne maison canadienne de café et d'épices
HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE



PLUS D'UN SIÈCLE DE PROGRÈS

Mémoires du Dr. O. Lambert

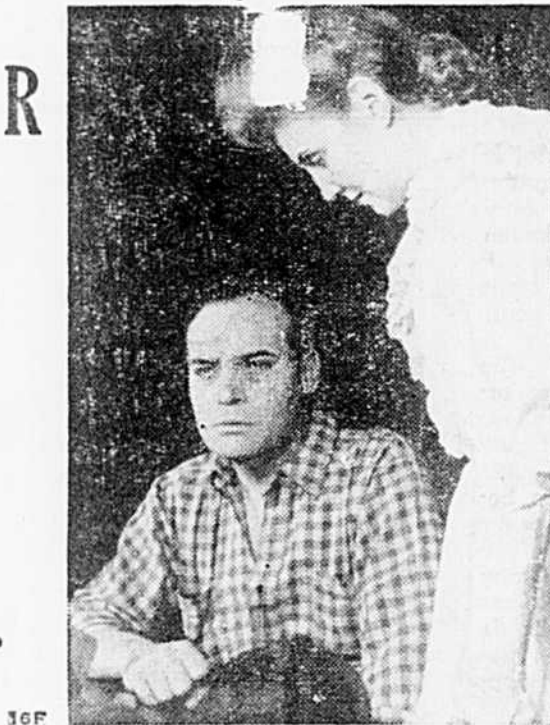
C J B R

26 octobre

tous les mardis après-midi

à

2.30 h.



ETABLIS 1899

PROGRES CONSTANT

VOTRE ASSURANCE DE SATISFACTION

Le progrès constant de 44 ans est une source d'orgueil et de profit pour les porteurs de polices et les bénéficiaires.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY

Bureau-chef 141 Toronto

J.-ARTHUR EGAN, Gérant de division

603, Edifice Québec Power, Québec.

Une Compagnie Canadienne Française, gérée purement

SOLIDITÉ ABSOLUE

DEPUIS 25 ANS LES VENDEURS FIRESTONE ONT ETE STYLES POUR FAIRE FACE A CETTE SITUATION

Les vendeurs Firestone ont toujours été des marchands de milles. Depuis 25 ans Firestone a consacré beaucoup de temps et d'argent enseignant aux vendeurs comment aider les propriétaires d'automobiles à obtenir le plus grand nombre de milles de leurs pneus avec la plus grande sûreté et au plus bas coût.

Ainsi confiez, aujourd'hui même, le soin de vos pneus — que vous soyez leurs propriétaires ou leurs vendeurs — à un vendeur Firestone du voisinage. Il n'y a aucune priorité ou restriction sur le service ou les réparations qu'il peut vous donner, et, maintenant comme toujours, il s'est engagé pour mieux vous servir et vous épargner de l'argent.

SI VOUS ÊTES ELIGIBLES POUR LES PNEUS NEUFS, USAGÉS OU RECHAPES...

Voyez, en premier, votre vendeur Firestone du voisinage. Il est constamment en contact avec les sources officielles de renseignements, a les demandes d'application nécessaires pour obtenir un permis de rationnement de pneus et fera tout ce qu'il peut pour vous aider.

VOYEZ VOTRE VENDEUR FIRESTONE

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

\$1,200,000,000

Daté du 1^{er} novembre 1943 et portant intérêt à compter de ce jour, et réparti en deux tranches, au choix de l'acheteur, ainsi qu'il suit:

À 15 ans et 2 mois
Obligations 3% échéant le 1^{er} janvier 1959

Rachetables à partir de 1956
L'intérêt payable les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet
Coupons des titres au porteur:
\$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000, \$25,000

Prix d'émission: 100%

À 3 ans et 6 mois
Obligations 1 3/4% échéant le 1^{er} mai 1947

Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable les 1^{er} mai et 1^{er} novembre
Coupons des titres au porteur:
\$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000

Prix d'émission: 100%

Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie légale du Canada; le principal à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt semestriellement, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte, excepté dans le cas des obligations 3%, dont l'intérêt des premiers huit mois sera payable le 1^{er} juillet 1944.

Les titres pourront être enregistrés quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt, tel qu'établi dans le prospectus, par l'entremise de toute agence de la Banque du Canada.

Souscriptions acquittées en entier.—Les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt pourront être acquittées en entier tant que les registres seront ouverts, au prix d'émission dans chaque cas sans l'intérêt couru. La livraison des titres au porteur, à coupons, se fera sans retard.

Souscriptions à tempérament.—Les souscriptions pourront aussi être acquittées à tempérament, plus l'intérêt couru, ainsi qu'il suit—10% au moment de la souscription; 18% le 1^{er} décembre 1943; 18% le 3 janvier 1944; 18% le 1^{er} février 1944; 18% le 1^{er} mars 1944; 18.64% sur les obligations 3% ou 18.37% sur les obligations 1 3/4% le 1^{er} avril 1944.

Le dernier paiement du 1^{er} avril 1944 parachevé le paiement du principal plus .64 de 1% dans le cas des titres 3%, et .37 de 1% dans le cas des titres 1 3/4%, représentant l'intérêt couru à chaque date respective des versements.

Offre de conversion.—Les détenteurs d'obligations 5% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1943 et d'obligations 4% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1945 (cette dernière émission appelée au remboursement à 100% le 15 octobre 1943), qui n'ont pas encaissé le principal de leurs titres peuvent, tant que les registres de l'emprunt resteront ouverts, présenter ces titres au lieu de comptant, en acquittement de souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches du présent emprunt, d'un nominal égal ou plus élevé, au prix d'émission dans chaque cas. La valeur de rachat des obligations 5% et/ou des obligations 4% s'établira à 100.125% de la valeur nominale et la solte d'échange sera versée en espèces.

Le Ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de répartir, en tout ou en partie, les souscriptions en espèces à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt, dès que le total des souscriptions dépassera \$1,200,000,000.

Le produit en espèces de l'émission sera affecté par le Gouvernement aux dépenses de guerre.

Les souscriptions pourront s'effectuer par l'entremise de tout solliciteur autorisé, du Comité national des Finances de Guerre ou de tout représentant de ce Comité, de toute succursale au Canada d'une banque à charte, ou de toute banque d'épargne, société de fiducie ou de prêt autorisée, qui tiendront à la disposition du public des formules de souscription et des exemplaires du prospectus officiel exposant les détails de l'emprunt.

Les registres de l'emprunt, ouverts le 18 octobre 1943, se clôtureront le 6 novembre 1943, avec ou sans préavis, à la discrétion du Ministre des Finances.

Ministère des Finances,
Ottawa le 14 octobre 1943.

LA TRAGEDIE AERIENNE DE LA SEMAINE DERNIERE

Voici quelques détails complémentaires sur la collision des deux avions de l'Ecole de Mont-Joli qui se sont abattus le 7 octobre sur Priceville, collision qui a causé la mort de 4 aviateurs et blessé deux autres.

Chaque avion transportait trois hommes. La tragédie survint un peu avant midi.

Les deux appareils furent com-

plètement démolis. L'un s'écrasa dans le village de Priceville, dans la cour située à l'arrière de la résidence de M. C. M. Christensen, gérant de la Price Brothers. Le pilote de l'avion sauta en parachute et toucha terre en sécurité. Un autre membre de l'équipage demeura à bord de l'avion et fut légèrement blessé. Le troisième fut tué. Quant à la résidence de M. Christensen, elle n'a pas été endommagée.

L'autre avion s'abattit tout près d'un viaduc, entre Mont-Joli et Priceville. Comme dans l'autre cas, le pilote sauta en parachute, mais ce dernier ne s'étant pas

ouvert, il se tua en s'écrasant sur le sol. Les deux autres membres de l'équipage restèrent prisonniers dans l'avion et furent tués instantanément quand l'avion s'abattit.

Le coroner du district, le Dr Georges Joubert, de Priceville, s'est rendu sur les lieux de l'accident pour faire les constatations d'usage. On dit que cet accident est le pire qui soit survenu depuis l'ouverture de l'école de bombardement et de tir de Mont-Joli.

FUNERAILLES DU R. PERE PACIFIQUE A Ste-Anne de Ristigouche. Deux évêques présents

Les funérailles du R. Père Pacifique, fondateur de la communauté des Capucins à Ristigouche et missionnaire des Indiens Micmacs, ont eu lieu samedi, le 2 octobre, à Ste-Anne de Ristigouche, au milieu d'un grand concours de membres du clergé et de fidèles.

(Dans notre numéro du 8 octobre, nous avons publié la biographie du valeureux et regretté missionnaire).

Son Excellence Monseigneur F. X. Ross, évêque de Gaspé, chanta le service funèbre, assisté du R. P. Joseph, de Salem, provincial des Capucins, et de MM. les abbés J. Plourde, V. F., curé de Carleton, et A. Poirier, V. F., curé de Campbellton, comme diacres d'honneur.

Le R. P. Norbert, O.F.M. Cap., gardien du monastère de La Réparation et le R. P. Victor, O. F. M. Cap., de la communauté de Québec, agissaient comme diacres sous-diacres.

Son Excellence Monseigneur Camille LeBlanc, évêque de Bathurst, avait tenu à témoigner lui aussi, par sa présence, du mérite de l'humble missionnaire défunt.

Autour de leur évêque, de nombreux prêtres des deux diocèses limitrophes, de la Baie des Chaleurs, assistaient au service funèbre: MM. les abbés Alphonse Miville, V.F., procureur à l'évêché de Gaspé; J. Plourde, V.F., curé de Carleton; J.-A. St-Laurent, curé de St-Jean-l'Évangéliste; L. Ph. Rioux, curé de St-Omer; J. Rancourt, curé de St-Jules; L. Saindon, miss. de St-Fidèle; F. Dorval, miss. d'Escuminac; J.-M. Roussel, desservant de la Mission St-Louis-de-France; A. St-Laurent, missionnaire de St-Louis de Gonzague; R. Nadeau, secrétaire à l'évêché de Bathurst; A. Poirier, V.F., curé de Campbellton; J. Béribé, curé de Belledune; F.-M. Lantaigne, curé de Petit Rocher; A. Allard, curé de Bathurst; W. Bideau, curé de Bathurst; A. Godbout, curé de Dalhousie; J. Trudel, curé de Jacques River; L. Sivret, curé de Charlo; W. Savoie, curé d'Atchouville; C. Haché, curé de Dundee; Z. Lambert, chapelain des SS. de l'Assomption de Campbellton; E. Fournier, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Campbellton; E. Godin, assistant-directeur de la maison des Retraites Fermées de Bathurst; L. Saindon et J. McKinnon, vicaires à Campbellton; le P. Landry, M. E., vicaire à Nash Creek.

Au premier rang de l'assistance, on remarquait les RR. Soeurs de N.-D. du St-Rosaire et de N.-D. de l'Assomption, et parmi les notabilités laïques les docteurs

Georges et Ernest Dumont. Les frères de la Mission, Blancs et Indiens, étaient venus nombreux, malgré la pluie battante, rendre l'hommage de leur reconnaissance et de leurs regrets au vénééré défunt qui pendant quarante ans leur avait donné son cœur d'apôtre.

La présence de Nos Seigneurs de Gaspé et de Bathurst et tout ce concours de prêtres et de fidèles, dans une humble paroisse rurale soulignent d'eux-mêmes le singulier mérite du religieux à qui fut rendu un tel hommage.

Le Rev. Père Pacifique fut en plet, pendant quarante ans, le missionnaire infatigable, non seulement de Ste-Anne de Ristigouche, mais de toute la région. Peu nombreuses sont les paroisses de la Gaspésie, du Nouveau-Brunswick et au-delà qui n'ont entendu une ou maintes fois sa parole et bénéficié de son zèle apostolique.

SERVICE DE Mme PHILIPPE CHASSE

Il y a deux semaines, avaient lieu les funérailles de Mme L. Philippe Chassé, en l'église de Saint-Robert-Bellarmin.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Fortunat Blanchette, qui chanta le service. Le chant était exécuté par la petite maîtrise de Saint-Robert et Mme Hector Filion touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Louis Longchamp, représentant le Syndicat Catholique, Adhémar Lepage, Lionel Leblanc, Maurice Lamoureux, André Plourde et Antonio Rioux. Mmes Antonio Rioux, Adhémar Lepage, Maurice Lamoureux et André Plourde portaient les coins du poêle.

On remarquait, parmi les personnes présentes, M. Louis-Philippe Chassé, mari de la défunte, Mme Ferdinand Lepage, Mme André Yockell (Lucia), Mme Napoleon Chassé (Eugénie), Mme Patrick Lévesque (Simone), Mme André Chassé (Eva), Mme Arthur Yockell (Gabrielle), toutes ses soeurs: MM. Antonio Lepage et Emilio Lepage, ses frères; ses belles-soeurs Mmes Antonio Lepage, Albertine Yockell, Emilio Lepage; Yvonne Lepage; Jos. Parent, Mario Yockell; en plus, M. et Mme Emilio Lepage, M. et Mme David Chassé, M. et Mme Philippe Tudeau, M. et Mme Paul Lepage, M. et Mme Wilfrid Lepage, M. et Mme Eugène Lepage, ses oncles et tantes, M. et Mme Alexandre Lepage, Ferdinand Rioux, Alexandre Ouellet, M. Derome Pelchat, M. Alfred Ouellet, M. et Mme Hubert Ouellet. La quête fut faite par Mme Antonio Rioux.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

Première réunion des 57 présidents

Québec. — Au début de la semaine dernière avait lieu la première réunion de tous les présidents des 57 comités formés par le capitaine Lucien Côté, président du Comité actif du 5e Emprunt de la Victoire dans la Région Militaire No 5.

Le Lieutenant-Colonel G.-H. Rainville, de Montréal, Président National du 5e Emprunt de la Victoire, était venu assister à cette conférence qui dura toute une journée. Le brigadier Edmond Blais, M.C., commandant de la Région Militaire No 5, fit un vibrant appel à tous les présidents des Comités afin qu'ils fassent bien comprendre à nos militaires l'importance qu'il y a d'acheter des obligations de la victoire non seulement au point de vue patriotisme mais aussi pour s'assurer des économies pour l'après-guerre. Le brigadier Blais souligna tout particulièrement le déplorable état de choses qui existait après l'autre guerre et insista pour que les présidents des Comités fassent aussi tout en leur pouvoir afin de dissiper les rumeurs absurdes à l'effet que la guerre tire à sa fin.

Le capitaine Côté prit ensuite la parole et au cours de ses remarques, il souligna spécialement la déclaration du colonel J.-L. Ralston, Ministre de la Défense Nationale, que la guerre pour les Canadiens vient à peine de commencer. « Notre première division se couvre de gloire en Italie, mais il y a encore beaucoup de chemin à faire avant d'atteindre l'objectif que les alliés se sont fixés soit « Berlin » et pour ce faire nous devons déployer plus d'énergie et de courage que jamais ». Le capitaine Côté attira aussi l'attention de son auditoire sur le fléau qu'il nous faut éviter — l'inflation. — « Comme nous le savons tous, une prospérité relative existe et les déposants dans les comptes d'épargne dans les banques canadiennes sont plus nombreux qu'ils ne l'ont jamais été. Ainsi donc la meilleure politique à suivre est de diminuer sensiblement le pouvoir d'achat ce qui a pour but de prévenir l'inflation et d'aider le gouvernement à financer les dépenses de guerre, a dit le capitaine Côté. »

Le Colonel Rainville, Président National de l'organisation de l'emprunt dans l'armée, fit appel aux présidents de tous les Comités dans la Région Militaire No 5, se disant confiant que les militai-

res de notre district sauront comme lors du 5e emprunt dépasser leur objectif.

(Com.)

LA QUESTION OUVRIERE

(Communiqué de l'Union des Electeurs)

Le problème économique moderne — le problème ouvrier comme les autres — a été déplacé de la chose vers le signe: on s'entend de plus en plus, au lieu de fraterniser pour une production abondante, dit M. Louis Even, dans la causerie de cette semaine de l'Union des Electeurs.

Devant une insuffisance de salaire, dit-il, en face des prix, pour permettre à l'ouvrier une honnête subsistance, ce peut faire le patron? S'il augmente le salaire de ses ouvriers, il doit nécessairement augmenter le prix de vente de ses produits. Et si le patron augmente ses prix de vente, pour- ra-t-il vendre en face de la concurrence? Sans doute, les patrons de toute une industrie peuvent augmenter les salaires et parallèlement les prix de vente dans toute cette industrie. Mais en face de ces prix majorés, les autres secteurs s'agitent certainement jusqu'à ce qu'ils obtiennent une augmentation correspondante. Et le renchérissement général pince tous les consommateurs.

Et pendant que le financier, l'entrepreneur et l'employé sont ainsi à couteaux tirés, pour déterminer quelle part ira à l'un, quelle part ira à l'autre, des montagnes de produits restent sans preneurs. Il serait si facile de satisfaire tout le monde, d'établir paix et entente entre producteurs patrons et producteurs ouvriers, si l'argent à répartir était aussi abondant que la production offerte.

Puis, voici qu'un cerveau humain met au monde une machine nouvelle, capable de remplacer vingt ouvriers. Pour le patron, c'est un avantage. Pour l'ouvrier, c'est une terreur. Ce problème ne sera jamais réglé par des échelles de salaires, puisque le salaire est supprimé par la mécanisation.

Quand donc allez-vous ouvrir les yeux sur les belles réalités, dit M. Even, au lieu de les river sur des signes artificiels, vous, sociologues, vous, chefs ouvriers, qui dépensez tant d'énergies autour de la répartition des piastres? Que ne consacrez-vous un dixième de ces énergies à exiger que les faiseurs de piastres sortent des piastres en rapport avec ce que l'agriculteur sort de son champ, en rapport avec ce que le patron, l'ouvrier et la machine sortent de l'usine? Les piastres canadiennes abondantes comme la production canadienne.

Saint-Moise

M. et Mme Adélard Michaud, de Québec, de passage dans leur famille.

Les soldats J.-Bte Turcotte et Adrien Roussel sont de passage dans leurs familles.

Mme Stanislas Bellavance et sa fille Edith, sont revenues d'un voyage à Montréal et Sorel.

La Révérende Soeur St-Stanislas, de Colbrook, fille de Mme Bellavance, a visité ses parents de Sorel et Montréal.

Mlle Marguerite Saint-Pierre est actuellement à l'hôpital de Rimouski. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme William Dastous, de St-Arthur, en visite chez sa mère.



SOUSSIONS

DES SOUSSIONS cachetées, adressées au 125, rue St-Jacques, à Montréal, pour l'Union des Electeurs, seront reçues jusqu'à midi, heure avancée de l'est, le vendredi 22 octobre 1943, pour l'élection d'un édifice comprenant une salle de radio et un garage pour deux voitures, à Mont-Joli, P.Q. Les plans, devis et conditions applicables aux ouvriers employés, ainsi que la formule de contrat peuvent être consultés et des formules de soumission obtenues en s'adressant à l'Acheteur Général, suppléant du ministre des Transports, Immeuble Hunter, à Ottawa, Ontario ou à l'ingénieur régional des lignes aériennes, 904, Immeuble de la Confédération, 1253, avenue McGill College, Montréal, P.Q. pour plus amples renseignements concernant l'interprétation des plans et devis, veuillez vous adresser à l'ingénieur régional des lignes aériennes.

Les plans, devis, conditions applicables aux ouvriers employés, formule de contrat et formules de soumission peuvent être obtenus des fonctionnaires ci-haut mentionnés, contre le paiement d'un chèque accepté de \$10.00. Le chèque sera remboursé aux soumissionnaires lorsqu'ils auront fait remise des plans et devis en bon état.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé sur une banque canadienne à cheques, fait à l'ordre du Receveur Général du Canada, représentant dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du département. Les chèques de dépôt des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un chèque de dépôt. Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

A. H. McKee, Secrétaire suppléant.

Ministère des Transports, Ottawa, le 6 octobre 1943.

Les piastres canadiennes naissant en face de la production canadienne. Les piastres canadiennes dans les maisons canadiennes, pour acheter la production canadienne.

L'Union des Electeurs parle au poste CKAC le jeudi à 10 h. 15 p.m., et au poste CHRC le mercredi à 10 h. p.m.



Téléphone 71 Boite postale 402

ARSENE MICHAUD
ENTREPRENEUR DE FUNERAILLES
EMBAUMEUR DIPLOME
SERVICE AMBULANCE
No 1, Rue St-Paul, Côté-Est de la Cathédrale, RIMOUSKI

Dr M.-A. BOUDREAU
Médecine générale
Spécialité: Anesthésie
Consultations:
Avant-midi: A l'Hôpital.
Au bureau l'après-midi: 2 à 4 h.
Soir: 7 à 8 h.
7, rue Rouleau. — Tél. 415

Pacifique Canadien

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition.

Adresser-vous à F. Fortier, Agent du Traffic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P. E. Gingras, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

**\$5000.00
pour .25**

Un Billet d'Assurance de la Travellers vous indemniserait si vous étiez blessé en voyage et vous assure aussi contre les accidents qui surviennent dans les circonstances ordinaires de la vie.

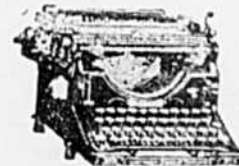
Maxima d'âge: de 18 à 69 ans inclusivement.

Assure les deux sexes.

Pour informations additionnelles, adressez-vous à

S.-Z. COTE, ENR.
Edifice de la Banque Canadienne Nationale,
RIMOUSKI, Qué.
Heures de bureau:
9.00 h. A.M. à MIDI
1.30 h. P.M. à 5.00 h. P.M.
Le Samedi:
9.00 h. A.M. à MIDI

Pour la ...



Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

L'Imprimerie Gilbert Ltée.
RIMOUSKI

Georges MASSON
COMPTABLE AGREE
CHARTERED ACCOUNTANT
149 St-Germain, RIMOUSKI

CARTES PROFESSIONNELLES

— Avocats —
GAGNON & GAGNON
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, C. E.
Gilles Gagnon
Immeuble de la Cite de Pouvoir
RIMOUSKI

CASGRAIN, CARON & TESSIER
AVOCATS
Ferdinand Casgrain, C. E.
Amédée Caron, C. E.
Maurice Tessier, LL. L.
RIMOUSKI
Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Bureau à AMQUI: Le deuxième et le troisième vendredi de chaque mois au bureau de l'Hôtel Gagnon.

ARTHUR GENDREAU, LL. L.
AVOCAT
Immeuble Banque Provinciale
RIMOUSKI
Bureau Amqui (Hôtel Longin)
Les 1er et 3ème samedis de chaque mois

ALPHONSE GARON, C. E.
AVOCAT
RIMOUSKI
Bureau à AMQUI (Hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois.
Bureau à MATANE (Hôtel Bérault) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

ARTHUR ST-ONGE
AVOCAT
Edifice Lepage
Rimouski
C. P. 720 — Tél. 270
Bureau en fin de semaine à Amqui.

— Notaires —
EUDORE COUTURE
Licencié en droit
NOTAIRE
Bureau: Immeuble GILBERT
Domicile: Rue St-Germain
RIMOUSKI

BELZILE & BELZILE
NOTAIRES
Gleason Belzile, LL.L.
Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE
RIMOUSKI

— Arpenteur —
LOUIS-LEO DOYON
ARPENTEUR-GEOMETRE
Ingénieur-Forestier Conseiller
Tél. 324 — 216 Rue St-Germain
RIMOUSKI

— Médecin —
Dr J.-O. DRAPEAU
MEDECIN CHIRURGIEN
Des Hôpitaux de Paris
114 rue St-Germain
RIMOUSKI

Dr OMER LECLEFRC, M. D.
Médecin général et chirurgien.
SPECIALITE: Maladies des enfants.
Avant-midi, consultations à l'Hôpital.
Heures de Bureau: 2 à 4, l'après-midi.
Soirée: 7 à 8 heures.
Tél.: 631 — 156, St-Germain, RIMOUSKI

— Courtier —
J. ADEODAT DRAPEAU
Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladies, etc.
BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Deschênes & Dionne.
Téléphone 78 RIMOUSKI

Irénée Gendreau
Courtier en fruits et légumes
RIMOUSKI P. Q.
Tél. Rés. 639
Tél. Entrepôt 61

VOS BANQUES sont plus strictement réglementées que toute autre entreprise canadienne



Les dix banques à charte du Canada sont assujetties, aux termes de la Loi sur la banque, à la réglementation la plus rigoureuse. Ainsi:

Le rapport de la vérification annuelle, confiée à des comptables agréés nommés par les actionnaires des banques, est soumis au Ministère des Finances. Le Ministère peut exiger d'autres vérifications spéciales, et il surveille en outre régulièrement les affaires des banques, par l'intermédiaire de l'Inspecteur général des banques, qui est tenu d'examiner les livres de chacune d'elles au moins une fois par année.

Les banques font d'ailleurs des

rapports mensuels au Ministère des Finances et à la Banque du Canada, et il est loisible au Ministère de réclamer n'importe quand des rapports spéciaux.

Ces divers contrôles s'ajoutent aux nombreuses dispositions de la Loi sur la banque régissant les fonctions des banques en ce qui concerne notamment les exigences en matière de réserves, le genre des opérations autorisées, les taux d'intérêt et l'émission des billets.

Toute cette réglementation a pour objet de sauvegarder votre épargne et d'ordonner les opérations des banques en tant qu'élément essentiel de notre vie nationale.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

LOGEMENT DEMANDE
Petit logement meublé, de 4 ou 5 pièces. Soit un salon, chambre à coucher, cuisine, chambre de bain. S'adresser à C. P. 117, Rimouski.

LOGEMENT A LOUER ET MAISON A VENDRE
A louer, logement de 4 pièces. A vendre, maison de 4 logements. S'adresser à Cyprien Bélanger, St-Robert Bellarmin, Rimouski.

COUTURIERE D'EXPERIENCE
Confections de tout genre, pour dames et enfants. Spécialité: Toilette de mariée. Satisfaction garantie. Prix modérés. S'adresser à Mme Roger Côté, 288-A, St-Germain, Tel.: 258-M-4, Rimouski, P.Q.

SERVANTE DEMANDEE
Pour ouvrage général, maison privée. Références exigées. Mme Hector Brochu, 5 rue Saint-Jean, téléphone numéro 289.

POUR TROUVER VOTRE ID.
AL? Des amis es?... Vous marier?... Vous distraire?... Vous instruire?... etc. Faites partie de notre société et abonnez-vous au journal « Le Carnet Social » (\$1.00 pour un an). Organisation sérieuse, discrétion assurée. Nous avons, desirons, et acceptons des membres de tout endroit du Canada et des Etats-Unis. Pour détails complets, listes de membres et spécimens gratuits du journal, inclure timbre et écrire au « Club National de Correspondance » Case Postale 1722, Québec.

MENAGERES
MANQUEZ-VOUS DE SUCRE?
EMPLOYEZ «SUCRINE» le bon substitut du sucre (500 fois plus sucré). Une bouteille de deux onces équivaut comme sucrant à 20 livres de sucre. LIQUIDE agréable au goût, sert à sucrer tous les breuvages. Economise le sucre dans les pâtisseries, gâteaux, etc. Très recommandé. Emballage soigné. Livraison rapide. Prix de détail (mode d'emploi, français et anglais inclus) MALLE PAYEE. (1 bouteille 0.75) (6-\$4.25) (12-\$8.00). Adressez vos commandes avec bon, mandat, etc., à: LES BONS PRODUITS ENRG. 351, Blvd Charest, Québec.

MACHINERIE DE MOULIN A SCIE EQUIPEMENT DE CAMP
Stock énorme de machinerie neuve et usagée pour moulins à scie, courroies, poulies, arbres de couche etc. Couvertes, lits, matériel, etc. Demandez-nous informations. Nous pouvons vous faire épargner de l'argent.
M. Zagerman & Cie Limitée, Barview Road, Ottawa, Ont.

MAISON A VENDRE
St-Ulric, Cte Matane. Environ 1/4 de mille du côté Ouest de l'Eglise. 2 étages, bien finie à l'intérieur. S'adresser à la banque Provinciale du Canada, Sayabec, Qué.

A VENDRE OU A ECHANGER
Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous: ALBINO SAMSON, agent d'immobiliers, C. P. 627, Sherbrooke, Bureau, 8 rue King-Est, apt. 1, tél. 1657-M.

TERRE A VENDRE
Terre à vendre avec roulant. Bonnes conditions. Située dans le village de Val-Brillant. Maison bien finie, avec chambre de bain. Cause de vente: faute de main d'oeuvre. S'adresser à Gaudiosse Saucier, Val-Brillant, Cte Matapédia.

COQUILLE

Dans le texte que nous citons, en page 3, des paroles de Me Gerard Simard à l'adresse de M. le magistrat Couillard, texte que nous avons pris dans un quotidien de Québec, il y avait une coquille qui a été reproduite telle quelle. Ce texte non corrigé fait dire à Me Simard: « le magistrat dont les lumineuses institutions du sens commun... » Nos lecteurs comprendront sans doute, qu'il s'agit ici d'intuitions et non d'institutions.

Mort de M. André St-Laurent à Boston

M. André Saint-Laurent, originaire de Rimouski, est décédé à Boston, le 12 octobre. Il était âgé de 74 ans et était un homme de carrière. Lui survivent son épouse (Anna Lavoie, originaire de St-Jovite, sa fille Madeleine, de New York, son fils Georges-Emile, de Boston, et sa soeur la Rev. Sr Saint-Stanislas, de l'hôpital Saint-Laurent de Montréal. Fils de Joseph Saint-Laurent, marchand, du Quai de Rimouski, il était l'avant-dernier survivant d'une famille de quatorze enfants, dont deux autres furent des hommes très connus dans notre région: M. Valmore Saint-Laurent, marchand, de Saint-Anaclet, et M. Joseph Saint-Laurent, marchand, du Quai de Rimouski (Rimouski-Est), tous deux décédés. L'un de ses frères était M. Arthur Saint-Laurent, qui fut sous-ministre à Ottawa. Il laisse dans notre région deux belles-soeurs, mesdames Valmore Saint-Laurent, de Saint-Anaclet, et Alphonse Saint-Laurent, de Rimouski-Est, ainsi que plusieurs neveux et nièces à Rimouski-Est et à Saint-Anaclet. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

NOTES LOCALES

—Mesdames Xavier Gagnon et Jos. Murphy, de Bersimis, de retour d'une promenade à Québec, ont passé la fin de semaine en notre ville.

—M. et Mme Donat Gosselin et leur fils Marcel, de St-Henri de Lévis, étaient de passage à Rimouski récemment, après une randonnée en Gaspésie.

—M. le Dr et Mme J.-M. Filiatrault, de Québec, étaient en ville, dernièrement.

—Mme Gaston Lapointe, de Chicoutimi, a passé quelques jours à Rimouski et Pointe-au-Père.

—M. et Mme Antonio D'Anjou et leur fils Louis, de Ste-Thérèse de Blainville, sont arrivés en notre ville pour y demeurer.

—M. et Mme Chs-Edouard Koeney et Mlle Claire Dery, de Riverview, étaient de passage en notre ville, ces jours derniers.

—L'hon. Cyrille Vaillancourt, de Québec, est en ville pour assister au congrès des Marchands Détaillants.

—Mlles Germaine et Gertrude Guy, MM. E.-D. Lefebvre et Alfred Dubois, de l'Ancienne Lorette, étaient en visite chez leurs parents M. et Mme Georges Guy, de Nazareth.

Fiançailles

M. Ephrem Gagné, industriel de Rimouski, et Mme Gagné annoncent les fiançailles de leur fille Jeanne, actuellement à Montréal, à M. Lionel Desrosiers, fils de M. et Mme Paul Desrosiers, de Luceville. Le mariage aura lieu prochainement.

LES AVIATEURS TOMBERENT SUR LA FERME DE M. J.-B. BEAULIEU, A PRICEVILLE

M. Beaulieu était à couper son grain, en compagnie de son fils Maurice. — Juste le temps de s'éloigner quelque peu. — Détails sur la tragédie. — Deux aventures.

Un cultivateur estimé de St-R. de Price, M. J.-B. Beaulieu, a vécu depuis quelques semaines des émotions peu ordinaires. En effet c'est bien sur sa propriété, à quelque cents pieds de sa maison, que s'abattit en explosant un des avions de bombardement et de tir de Mont-Joli.

M. Beaulieu, qui était au travail sur sa terre avec son fils unique Maurice, fut le seul témoin oculaire de cette tragédie. Et nous à l'honneur de ce brave aviateur qu'il fut le premier à secourir les aviateurs en répitant auprès de chacun d'eux l'acte de contrition à leur intention.

M. Beaulieu était à couper son grain lorsqu'il vit descendre l'avion dans sa direction. Il n'eut que le temps de dire à son fils Maurice de s'éloigner, car ils étaient sûrement en danger. M. Beaulieu précipita ses chevaux, attelés à la moissonneuse, dans un champ voisin. Son fils ne fit que dix pas et s'écroula évanoui: c'est alors que le premier aviateur tomba exactement là où se trouvait le jeune Beaulieu en premier lieu. L'aviateur fit un trou profond dans la terre et rebondit à 15 pieds plus loin. Le jeune Beaulieu ne le vit pas, étant inconscient. M. J.-B. Beaulieu laissa ses chevaux, accourut à cet aviateur et constata qu'il était mort, comme on le sait. Ensuite il courut à l'avion qui venait d'exploser en mille miettes, rejetant les deux autres aviateurs. C'est alors qu'il

s'occupa de demander le secours, qui ne tarda pas à arriver. On sait qu'au même moment un aviateur de l'autre avion, qui s'était abattu en même temps dans le village de Price, atterrit en parachute sur la propriété de Mme Ve François Caron, puis il se rendit à la résidence de Mme Caron où il fut reçu avec l'empressement compréhensible dans de telles circonstances. Tragédie... C'est la rançon de la paix. Ayons de la sympathie pour ces braves aviateurs qui paient de leur vie le prix de notre liberté: qu'ils soient canadiens-français, canadiens-anglais ou anglais tout court, ce sont des héros.

M. J.-B. Beaulieu, en deuxième lieu, a eu d'autres émotions, celles-là moins tristes, il y a quelques semaines, en abattant sur sa propriété un original de 1000 livres. Il le tira avec une arme moins que suffisante et dut se réessayer à son adresse de bon tireur. L'original en question était une énorme bête de six ans, dont M. Beaulieu fit profiter ses concitoyens en cédant une part à chacun d'eux. Tout Price en bénificia et tout le monde en voulait naturellement.

Voilà! Félicitations à notre sympathique ami à qui, comme on le voit, les événements extraordinaires et sensationnels ne manquent pas.

D. S. L.

LE GOUVERNEMENT DE QUEBEC ETATISER LA M. L. H. & POWER

Une loi à cette fin sera présentée à la prochaine session

Québec. — L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a annoncé, vendredi dernier, que son gouvernement avait décidé d'étatiser la Montreal Light, Heat and Power, la compagnie qui fournit le gaz et l'électricité à la population de l'île de Montréal.

Le premier ministre a déclaré que la régie des services publics avait terminé son enquête sur l'actif physique de la M. L. H. & P., commencée en 1940 à la demande du gouvernement. Cette enquête a démontré une surcapitalisation de 44 millions. La régie croit devoir en conséquence donner une diminution des taux. « Le gouvernement a décidé d'aller plus loin que cela, a dit l'hon. M. Godbout. Nous allons étatiser la compagnie, c'est-à-dire exproprier tout son actif, tout son matériel, à sa valeur réelle. Une législation sera présentée à la prochaine session de la législature de Québec pour donner suite à notre décision ».

Etatisation inévitable
En vertu de la loi, le M.L.H. & P. a jusqu'au 12 novembre pour contester les conclusions de l'enquête de la régie des services publics, mais les conclusions sont inattaquables et l'étatisation est une chose inévitable.

« Le peuple a payé pendant assez longtemps pour assurer des bénéfices à une capitalisation fictive, et nous avons décidé de prendre le taureau par les cornes », a dit le premier-ministre.

Visite d'étudiants à l'Ecole de T. et B. de Mont-Joli

Un groupe de citoyens de Mont-Joli et de Rimouski ont visité samedi, l'école de tir et de bombardement de Mont-Joli. On remarquait également, dans le groupe, des étudiants de l'Institut Rheault et des finissants du collège des RR. Frères du Sacré-Coeur de Mont-Joli. Après une visite qui dura plus de deux heures, un goûter fut servi aux visiteurs sous la présidence du chef d'escadron Roland Beaudin, délégué du capitaine de groupe H.-P. Crabb, officier commandant de l'Ecole.

« La province deviendra propriétaire d'une hydro au meilleur point stratégique. »

« A la prochaine session, a déclaré le premier ministre, je proposerai moi-même un projet de loi pour nationaliser l'entreprise de production et de distribution de Montreal Light, Heat and Power à des conditions qui empêcheront que le public soit obligé de payer pour le capital fictif de cette entreprise ». M. Godbout a ajouté qu'il n'y avait pas d'autre attitude que celle-là à prendre dans les circonstances puisque, depuis 1940, les revenus que la compagnie retirait de ses clients étaient illégaux parce que basés sur un capital fictif.

On se rappelle que le gouvernement Godbout a déjà passé une loi semblable pour étatiser les pouvoirs hydro-électriques de Beauharnois, quoique, jusqu'à date, on n'ait pas donné suite à la loi en question, apparemment.

Parlant de son projet d'étatisation de la M.L.H. & P. M. Godbout a déclaré: « Le peuple a payé assez longtemps pour assurer des bénéfices à une capitalisation fictive, et nous avons décidé de prendre le taureau par les cornes ».

Nouvelle promesse électorale, l'après Duplessis

« Le gouvernement Godbout tente de bouleverser le monde politique par des mots », a déclaré dimanche après-midi à Cap-Saint-John, Maurice Duplessis, chef de l'Union nationale, en commentant la déclaration faite vendredi de la semaine dernière par le premier ministre de la province au sujet de l'expropriation de la Montreal Light, Heat and Power. M. Duplessis a ajouté que cette nouvelle promesse électorale viendra s'ajouter à la multitude des promesses électorales violées par le parti libéral depuis plus de 25 ans.

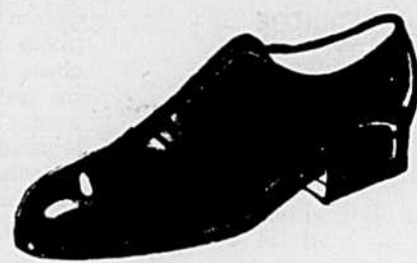
« Les journaux ministériels, en fin de semaine, afin d'avoir plus de publicité, ont lancé une rumeur qu'ils voudraient croire sensationnelle mais qui n'est qu'une manifestation du cynisme révolutionnaire qui caractérise le gouvernement Godbout, a déclaré le chef de l'Union Nationale. Il est permis de parodier Mussel et de dire du régime de Québec qu'il veut bouleverser le monde politique par des mots. »

« Le gouvernement provincial, à ce qu'il dit, va passer une loi pour exproprier la « Montreal Light, Heat and Power ». Nou-

SOULIERS POUR HOMMES

Veau brun - - - \$5.25
"Ritchie" noir - - - \$6.00

CHAUSSETTES POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER 50c, 75c, \$1.00



SOULIERS CONFORTABLES POUR DAMES

SOULIERS BROGUES BRUN.

"Brogues à grain". Brun

foncé et noir \$3.50

Prix

UN BON SOULIER POUR ENFANT

Pep-O-Kid en cuir verni noir. Pointures 8 à 10 1/2

\$2.00



Souliers lacés, noir, \$2.50 pour garçons

LE MAGASIN ST-GEORGES ENREGISTRE

Patrice, Québec, fut bini le mariage de M. Wellie Carbray, de réception au Clarendon. Ensuite, Québec, et Mlle Alice Sirois, le nouveau couple partit en voyage, g.m.g., fille de M. et Mme Char- les Sirois, de Mont-Joli. A l'issue Toronto et les Chutes Niagara.

de la cérémonie nuptiale, il y eut réception au Clarendon. Ensuite, Québec, et Mlle Alice Sirois, le nouveau couple partit en voyage, g.m.g., fille de M. et Mme Char- les Sirois, de Mont-Joli. A l'issue Toronto et les Chutes Niagara.

BIENVENUE AUX MARCHANDS DETAILLANTS A L'OCCASION DE LEUR CONGRES REGIONAL

Le Magasin St-Georges, Enr.
Geo. MASSON, Propriétaire.

Mariage Carbray-Sirois

Le 9 octobre, en l'église de St-

LE PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

présentera

Chaque semaine

sur un réseau de postes

RADIOPHONIQUES

la version française des principaux discours prononcés en diverses parties du Canada —

PAR

LE CHEF NATIONAL

du nouveau parti

PROGRESSISTE

CONSERVATEUR

L'Hon.

JOHN

BRACKEN

SOYEZ AUX ECOUTES

CJBR RIMOUSKI SAMEDI 8.15 p.m.

CKAC Montréal dimanche soir à 10 h.

CHNC New-Carlisle, Mardi 7.15 p.m.

CHRC Québec, lundi 9.30 p.m.

CHLN Tr.-Rivières, Mercredi 8 p.m.

CHLT Sherbrooke, Jeudi 7.45 p.m.

L'Organisation du parti Progressiste Conservateur

266, St-Jacques MONTREAL

80, St-Pierre QUEBEC

DIMANCHE: CKAC 10.00 p.m

LUNDI: CHRC 9.30 p.m.

GRANDE ASSEMBLEE LIBERALE

à laquelle

L'HONORABLE

ADELARD GODBOUT

premier ministre, adressera la parole avec plusieurs autres membres du cabinet provincial.



Sous la présidence de

L'honorable LEON CASGRAIN

Procureur-général

Les dames seront particulièrement bienvenues.



A L'ARENA DE RIMOUSKI

dimanche le 24 octobre 2.30 h.